

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# Projet académique d'Education au Développement Durable (EDD) en Nouvelle-Calédonie



**Rapport du groupe de travail  
du Vice Rectorat :**  
*« l'EDD de la maternelle à la terminale »*

**Novembre 2013**

PREAMBULE :	2
I. Des enjeux planétaires et des spécificités calédoniennes.....	2
a) EDD et enjeux planétaires: .....	2
Le développement durable...une « vieille histoire » : .....	2
L'Education...au Développement Durable (EDD) : .....	2
b) Quelques spécificités calédoniennes : .....	3
II. Des instructions nationales volontaristes et ambitieuses pour l'EDD : .....	4
III. Des difficultés à surmonter pour la mise en œuvre de l'EDD : .....	5
IV. Des sollicitations et une dynamique pour agir provenant de différents horizons (sollicitations faites à l'association Symbiose et au Vice-Rectorat) : .....	8
PRESENTATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'EDD_AU NIVEAU DES SCOLAIRES « L'EDD DE LA MATERNELLE A LA TERMINALE » EN NOUVELLE-CALEDONIE .....	10
I. Objectifs généraux:.....	10
II. Plan d'action : .....	10
III. Démarche du groupe de travail EDD-VR.....	11
a) Le groupe de travail .....	11
b) Les réunions du groupe en 2013 : .....	12
IV. Proposition de plan académique EDD 2014 : .....	13
a) Propositions à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie : .....	13
b) Propositions à l'échelle des établissements : .....	15
c) Proposition à l'échelle des enseignants et de la classe : .....	19
Annexe 1 : Liste des participants au groupe de travail EDD-VR.....	21
Annexe 2 : Comité Académique d'Education au Développement Durable .....	22
Annexe 3 : tableau des partenaires et des différents acteurs de l'EDD.....	28
Annexe 4 : un ecolabel calédonien .....	33
Annexe 5 : un comité EDD d'établissement .....	39

## PREAMBULE :

Le projet suivant vise à promouvoir l'Education au Développement Durable (EDD) en Nouvelle-Calédonie dans le cadre scolaire, de la maternelle à la terminale.

Ce projet est fondé sur un certain nombre de constats concernant l'EDD en Nouvelle-Calédonie dans le cadre scolaire, et sur les nombreuses spécificités environnementales, socio-économiques et culturelles touchant le pays.

L'axe essentiel de ce projet est d'aider les Etablissements à s'inscrire dans une Démarche de Développement Durable (E3D).

## I. Des enjeux planétaires et des spécificités calédoniennes

### a) EDD et enjeux planétaires:

*Le développement durable...une « vieille histoire » :*

"Le développement durable est un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". La définition historique, dite de "Brundtland", correspond à celle donnée par Gro Harlem Brundtland, présidente de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, mandatée par l'Assemblée générale des Nations Unies, en 1987. Cela fait donc 30 ans que la communauté internationale a commencé à prendre la mesure des enjeux planétaires (épuisement des ressources énergétiques, raréfaction de l'eau potable, réchauffement planétaire, perte de biodiversité, fragilité économique, fragilité des gouvernances, etc.) et pose la question de la durabilité de notre manière de vivre sur Terre en tant qu'espèce humaine.

*L'Education...au Développement Durable (EDD) :*

La notion de responsabilité du citoyen est indissociablement liée à celle de son éducation et de son information. **Pour être actif, le citoyen doit prendre conscience des interactions existantes entre l'économique, le social et l'environnement, qui sont les trois piliers du développement durable.**

La valeur éducative de l'Education au Développement Durable ne se limite pas à la préservation de l'environnement, **elle favorise la socialisation** en mettant en avant la solidarité, la coopération et le respect d'autrui. L'EDD ambitionne de former le futur citoyen aux choix complexes qui mettent en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle il vit.

On peut signaler que l'engagement d'un établissement scolaire dans une Démarche de Développement Durable est non seulement un moyen de faire des économies (en réduisant et en

rationalisant les consommables, entre autres), mais aussi un moyen différent d'aborder les problèmes éducatifs récurrents (incivilité, absentéisme et échec scolaire) par des pratiques plus proches de leur milieu et peut être moins abstraites. Il s'agit bien d'**éducation** au travers de laquelle on cible avant tout une **évolution des comportements**.

## **b) Quelques spécificités calédoniennes :**

L'isolement géographique et l'histoire géologique originale de la Nouvelle-Calédonie ont permis l'apparition d'une **biodiversité exceptionnelle**, mais aussi **très menacée par les activités humaines** (feux, mines, espèces envahissantes, urbanisation, pollutions, changement climatique) : 80% de la forêt primaire calédonienne a disparu depuis l'arrivée de l'Homme. Terre de nickel, la Nouvelle-Calédonie, du fait de son activité minière favorise l'emploi et donc l'économie du pays, mais aussi la régression de la biodiversité. Par ailleurs, cette activité industrielle est très énergivore, et contribue au fait que la Nouvelle-Calédonie est **dépendante aux combustibles fossiles à 97,4 % et génère l'émission d'importantes quantités de gaz à effet de serre**.

Terre peu peuplée, la Nouvelle-Calédonie est **considérée par ses habitants** souvent comme un environnement aux ressources « inépuisables ». La mise en place de **réglementations est très récente** (codes de l'environnement, code minier, patrimoine de l'humanité, etc.) et ne sont pas toujours bien connues du grand public. Le **transport** individuel, l'utilisation du 4x4, la forte **consommation** d'eau, la climatisation à tout prix et le rejet de **déchets** dans la nature font partie des **comportements** encore les plus fréquents.

**Au niveau régional**, la Nouvelle-Calédonie attire les regards par son dynamisme (économique, scientifique et technologique) et pourrait **servir de modèle** pour les autres pays et territoires insulaires du Pacifique afin d'inventer des solutions concrètes en matière de développement durable. La crise climatique, par exemple, est en effet une crise impliquant un devoir obligatoire de solidarité entre pays.

La **grande diversité culturelle** de la population et la grande diversité des habitats (ville, brousse, tribu, squat,..) apportent des visions très différentes des questions environnementales, sociales et économiques, et impliquent une **diversification et une adaptation des démarches pédagogiques** pour faire évoluer les comportements.

Dans les établissements scolaires néo-calédoniens, comme en métropole, les équipes éducatives doivent sans cesse trouver des solutions adaptées aux problèmes d'absentéisme, d'échecs scolaires, aux incivilités... **La perte rapide des repères familiaux et des valeurs culturelles** ne fait que renforcer ces problématiques en Nouvelle-Calédonie.

Par ailleurs, le **renouvellement fréquent du personnel** dans les établissements, surtout en brousse et aux îles, constitue un obstacle majeur à la mise en place de projets éducatifs durables.

Dans le cadre des accords de Nouméa, le **transfert des compétences concernant l'enseignement secondaire**, en 2012, permet d'envisager des **adaptations des programmes** en rapport avec les spécificités du pays (histoire, géographie, langues vernaculaires,..) compatibles avec la validation des examens sur le plan national (baccalauréat).

Nous considérons là qu'il s'agit d'une opportunité pour les calédoniens de pouvoir agir sur une adaptation des enseignements et des mesures éducatives en rapport avec les spécificités calédoniennes, tout en tenant compte des expériences métropolitaines mais aussi de nos voisins du Pacifique.

## II. Des instructions nationales volontaristes et ambitieuses pour l'EDD :

- le **BO n°28 du 15 juillet 2004** fonde les grandes lignes d'une « **Généralisation d'une Education à l'Environnement pour un Développement Durable : EEDD** ». Les instructions sont claires et préconisent une sensibilisation à l'EEDD à partir des contenus des programmes des enseignements disciplinaires avec un croisement des apports des différentes disciplines (approche **systémique**). Le texte insiste sur la nécessité de développer une approche concrète (sorties, expériences, actions de terrains) en relation avec l'ensemble des partenaires de la société civile (organismes institutions, associations). Le temps nécessaire est à prendre sur les heures de cours ou bien sur les **dispositifs transversaux** inscrits dans les grilles horaires : les itinéraires de découvertes (IDD) en collège, les travaux personnels encadrés (TPE) en lycée (classe de première) et les temps de débats (éducation civique sociale et juridique : ECJS, heure de vie de classe).
- La **circulaire n°2007-077 du 29-3-2007**, « **Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable : EDD** » réitère que la mise en œuvre de l'EDD doit d'abord reposer sur les enseignements obligatoires et indique que les programmes scolaires prennent progressivement en compte l'éducation au développement durable notamment ceux de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et d'Histoire Géographie. En collège l'EDD est solidement ancrée dans les connaissances et les compétences du **socle commun**. Mais le texte signale cependant que l'adaptation des programmes doit être poursuivi de la maternelle à la terminale (2007-2010 constitue la 2<sup>ème</sup> étape d'une mise en place en 3 phases). La nécessité de recourir aux dispositifs transversaux (déjà mentionnés en 2004) est rappelée avec l'apport supplémentaire des **thèmes de convergence** en collège. Par ailleurs, cette circulaire incite à multiplier les **démarches globales** dans les établissements et les écoles (établissements éco-responsables, agenda 21, E3D : établissement en Démarche de Développement Durable) devant mener à des **actions locales de terrain** en partenariat avec la société civile (déjà mentionné en 2004 mais **s'ouvrant aux entreprises, fondations** et toutes structures en rapport avec les problématiques traitées).  
Il s'agit bien sûr de **démarche de projets** qui peuvent apparaître comme des expérimentations s'inscrivant dans le cadre de **l'article 34 de la loi d'orientation**. Enfin la circulaire insiste sur la **formation** des enseignants non seulement sur les contenus disciplinaires mais aussi sur la pratique de la codisciplinarité et sur la **mobilisation** des autres personnels impliqués dans cette éducation et plus particulièrement les **chefs d'établissement**, il leur incombe de dynamiser les projets EDD.  
Pour impulser cette 2<sup>ème</sup> phase de généralisation de l'EDD, **3 niveaux de pilotage sont requis** : **national** (programme nationale de pilotage), **académique** (un responsable désigné par le recteur doit réunir les comités de pilotages internes afin de définir une stratégie académique, définir les besoins de formation, identifier et développer les ressources locales et établir des partenariats ; ce qui doit conduire à la mise en place d'un **comité académique EDD**), et **établissements** (s'appuyant sur les conseils d'enseignement, conseil pédagogique et le conseil d'administration).

- La **circulaire n°2011-186 du 24-10-2011 « 2011 :Troisième phase de généralisation de l'EDD »**. Celle-ci doit permettre de prolonger et d'approfondir les 3 objectifs prioritaires des phases précédentes : prise en compte des questions de développement durable dans les programmes, multiplication des démarches globales dans les établissements, formation des enseignants et des personnels impliqués. Ce texte définit, entre autres, le rôle clé au niveau académique d'un **comité académique de l'EDD** présidé par le recteur, piloté par un coordonnateur académique et regroupant des référents issus des établissements. Il est mentionné aussi le rôle de soutien actif apporté aux enseignants par le **corps d'inspection**.  
Au niveau des établissements, il est rappelé l'importance du rôle des chefs d'établissements en précisant qu'un enseignant référent pour l'EDD doit être désigné. Il est fait mention aussi d'une mise en relation de l'EDD avec les **éducations transversales** (approches interdisciplinaires): éducation aux risques, l'éducation à la solidarité internationale, l'éducation à la santé. Enfin, la circulaire indique qu'il est nécessaire que la communauté éducative fasse connaître ce qu'elle met en œuvre : **diffuser et valoriser les projets et les actions**.

En résumé, ces instructions préconisent :

- D'insérer des problématiques DD dans les **programmes** (programmes 2012 réformés) avec une approche systémique,
- De mettre en place des **démarches de projet** au niveau des établissements (**E3D**)
- De s'appuyer, concernant ces projets, sur :
  - le **socle commun** et les **thèmes de convergences** en collège
  - les **dispositifs transversaux** en collège et en lycée (IDD, TPE, ECJS,...)
- **De former** des chefs d'établissements et des enseignants
- De proposer **une approche concrète de l'EDD**
- **De valoriser** les projets et les actions
- De mettre en place un **comité académique** et un **comité d'établissement**.

° Le **dernier texte (note de service n° 2013-111) du 24 juillet 2013**, donne un référentiel permettant la mise en œuvre d'une **démarche 3D** et d'une **labellisation**. Il définit les conditions dans lesquelles cette démarche peut être menée et comment le Label « E3D » peut être obtenu. Ce dernier texte constitue un **support très utile pour la mise en œuvre de ce projet académique en Nouvelle-Calédonie**.

### **III. Des difficultés à surmonter pour la mise en œuvre de l'EDD :**

- Concernant la mise en œuvre de l'EDD **dans le cadre des programmes** : le site Eduscol fournit pour chaque partie des programmes des différentes disciplines des « liaisons possibles avec l'EEDD (Education à l'Environnement pour un Développement Durable) » sous forme de tableaux très clairs. Si, dans l'écriture de ces programmes un réel effort pour intégrer les notions essentielles du développement durable a été réalisé, on peut noter cependant que ces « prolongements du programme » et « à propos du programme » sont parfois un « nouveau programme dans le programme » **sans horaire supplémentaire**. Ces « liaisons possibles »

peuvent constituer une source remarquable pour la mise en place de démarche d'investigation mais un travail d'adaptation et une bonne connaissance du terrain (au sens large : environnement naturel, social et économique et partenaires) est indispensable. A plusieurs reprises, ces « ponts » avec l'EDD sont en liaison avec **un projet EDD dans l'établissement**, et comment faire quand un tel projet n'existe pas ?

Ainsi, une bonne connaissance du terrain (problématique, partenariats, outils, documentation) est nécessaire et en découle une **formation spécifique** dans chaque discipline, comme mentionné dans les instructions officielles.

En collège, quelques indications thématiques en rapport avec l'EDD sont fournies dans le cadre des « **Thèmes de convergence** ». Ces thèmes de convergence sont obligatoires mais, là encore, ne font pas l'objet d'un enseignement spécifique : ils sont volontairement interdisciplinaires mais ne « disposent » pas d'un horaire supplémentaire. Au bout du compte les enseignants ont beaucoup de mal à développer l'EDD dans leur enseignement malgré les efforts conséquents des comités de pilotage académiques en terme de formation et de réalisation d'outils.

- **L'approche « systémique » interdisciplinaire** suggère un travail en équipe entre les enseignants des différentes disciplines qui est difficile à mettre en œuvre du fait d'une absence : de formation, d'encadrement (pas de comité EDD), d'horaires et de temps dédiés pour la concertation.

On peut se demander dans quelle mesure les élèves, d'eux-mêmes, réalisent les liaisons entre les différentes disciplines sur un même thème ?

- L'utilisation des **dispositifs transversaux** préconisés pose problème :
  - Concernant les itinéraires de découvertes (**IDD**) facultatifs en collège, les chefs d'établissements choisissent souvent d'utiliser ces heures pour faire du soutien ou des groupes. Devant l'absence de professeurs volontaires pour les IDD, ceux-ci ont petit à petit disparu.
  - Les travaux personnels encadrés (**TPE**), épreuve de baccalauréat en lycée (classe de première), présentent des thématiques imposées qui ne sont pas nécessairement en relation avec l'EDD et, de fait, les TPE mis en œuvre et impliquant une réflexion sur le développement durable sont rares et touchent surtout les disciplines scientifiques.
  - Les temps de débats sont aussi suggérés dans le cadre de l'éducation civique en collège et l'éducation civique, juridique et sociale en lycée (**ECJS**). Et là aussi, les questions de développement durable sont présentées comme des « supports possibles » de réflexion, mais elles peuvent très bien ne pas être traitées, compte tenu de la liberté (et de la densité) des programmes. Il en va de même pour les ateliers scientifiques.
- Les instructions officielles mettent l'accent sur une approche **concrète** des problématiques de développement durable (travail de terrain, actions citoyennes, fonctionnement éco-responsable des établissements, expérimentation,..) avec une ouverture sur les partenaires de la société civile qui nécessite des sorties et du matériel, **souvent limités par le manque de financement, le manque d'heures et d'encadrement.**

- **Dans l'Académie de la Nouvelle-Calédonie :**

★ **Au niveau du Vice Rectorat**, il n'existe aucun **comité académique EDD** ou son équivalent. Depuis 2010, à la demande de l'inspection de SVT (voir rapport de mission SVT 2009, J.Y.

Dupont) pour un équivalent temps plein de responsable EDD, le Vice Rectorat a accordé 2h de décharge à un enseignant pour gérer la communication sur les projets scolaires EDD menés dans le secondaire (voir site EDD du vice Rectorat). En 2013, à la demande des chargés de mission aux actions scientifiques, le Vice Recteur a accordé 3h de décharge pour ce même poste. Actuellement, la mission développement durable du Vice-rectorat est animée par Mme Prisca Lancelor, professeure de SVT. Sa mission consiste principalement à :

- Recenser les projets d'éducation au développement durable menés dans les établissements du secondaire et en assurer la valorisation sur le site internet du Vice-rectorat dédié au DD.
- Conseiller les établissements dans la mise en place de leurs projets
- Communiquer toutes les informations pouvant intéresser les enseignants et personnels par mails (création d'une liste de diffusion EDD), par courrier, grâce au site internet et à une newsletter
- Apporter des conseils pédagogiques aux organismes de recherche, associations et entreprises désireuses de développer un volet de sensibilisation au DD pour les scolaires.
- Communiquer sur des événements ayant attiré au DD dans les établissements (concours piles et accumulateurs Tredecodex, opérations de nettoyage des déchets ASSNC, plantation d'arbres...)
- Organiser et animer le groupe de travail EDD VR 2013 en collaboration avec l'association Symbiose et Paul Wongsowikromo du lycée St P. Chanel.

Ce premier point indispensable est un minimum permettant de valoriser les actions menées dans les établissements, **mais il ne permet malheureusement pas de développer une véritable politique d'engagement des établissements dans une Démarche de Développement Durable** en Nouvelle-Calédonie au niveau du secondaire. Par ailleurs, le **corps d'inspection** n'a pas été mobilisé pour assurer son rôle d'encadrement (prescrit dans les instructions) concernant l'EDD en Nouvelle-Calédonie en dehors de l'application des programmes.

- ★ **Dans les établissements**, des initiatives très intéressantes concernant des projets EDD (énergie, déchets, plantations,...) ont été prises par des enseignants volontaires, mais **aucune structure** (groupe de pilotage, cellule de réflexion, personne ressource) présente au conseil pédagogique n'a été instaurée d'une manière **durable** au niveau des établissements.
- ★ **Les projets pédagogiques** en matière d'EDD sont extrêmement **rare**s (chaque année c'est moins de 1% des jeunes qui sont impliqués au cours de leur cursus scolaire primaire et secondaire : 34 000 élèves dans le secondaire, une quinzaine de projet Environnement/an soit, 300 élèves au mieux, donc 0,9%). Par ailleurs, dans les établissements « chanceux » où les enseignants s'impliquent dans des projets pédagogiques plusieurs années de suite, **il n'existe pas forcément de cohérence ni de vision globale** sur les contenus au cours du temps: un même élève (parmi les 1% de « chanceux ») peut participer à 2 projets dans sa scolarité qui porteront sur le même sujet (ex : les déchets) et n'aura jamais eu accès à d'autres thématiques. On peut noter à ce sujet que le nombre de projet touchant les énergies a été très restreint à la FDS 2012, alors qu'il s'agissait d'une thématique internationale, avec un prix spécial proposé par l'association Symbiose.
- ★ La mise en œuvre de l'EDD prévue dans le cadre des **thèmes de convergence** en collège et de **l'ECJS**(Education Civique Juridique et Sociale) en lycée reste une « **rareté** » (l'association Symbiose, en sondant divers collèges, n'a en fait trouvé aucune tentative de mise en œuvre des thèmes de convergence !)

- ★ La mise en place de **projet EDD** dans les établissements dépend uniquement des bonnes volontés et se trouve souvent freinée par le **manque de moyen**, le manque de soutien **logistique**, et le manque **d'outils** ou de **supports pédagogiques adaptés au contexte néo-calédonien**. Ce qui nous permet de féliciter d'autant plus les enseignants qui se lancent dans ces projets. Des constats similaires au niveau du **primaire** nous ont été rapportés par les conseillers pédagogiques.

Il est à noter que la contextualisation des programmes concernant les parties EDD pose aussi souvent problème : les supports restent à concevoir et à partager.

- ★ Concernant la **formation**, un seul stage (6h) a fait son apparition au PAF (Programme Académique de Formation) 2011 sous le libellé « monter un atelier scientifique et technique » et un stage « biodiversité » est prévu en 2013. De fait, l'enveloppe budgétaire globale ne permet pas d'en organiser plus. Il nous semble pourtant prioritaire de sensibiliser, entre autres, les chefs d'établissements en leur proposant aussi des formations. Or, les réunions menées par ce groupe de travail ont révélé le **manque crucial de formation** dans le domaine du Développement Durable : manque de connaissance concernant les enjeux locaux et régionaux, les actions, les partenaires, les outils et les dispositifs.

#### **IV. Des sollicitations et une dynamique pour agir provenant de différents horizons (sollicitations faites à l'association Symbiose et au Vice-Rectorat) :**

- Demande du **gouvernement** calédonien pour la participation à un **comité pédagogique** concernant l'opération **1 arbre, 1 jour, 1 vie**. Cette opération menée par le membre du gouvernement en charge de l'économie et du développement durable vise des objectifs environnementaux, économiques et sociaux. Les différentes personnes invitées à ce comité pédagogique (23 octobre 2012) sont toujours disponibles pour une entrevue avec le ministre. Un pré-projet et quelques pistes de réflexion ont déjà été déposés par l'association Symbiose. Celle-ci se tient disponible pour de plus amples explications.
- Proposition des **assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable par le Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE)**. Le CIE a réuni à 3 reprises l'ensemble des acteurs de l'EDD en Nouvelle-Calédonie, une enquête a été réalisée et une délégation calédonienne a été missionnée pour participer aux assises nationales à Lyon en mars 2013.
- Proposition d'interventions dans les établissements de **différentes associations** pour la sensibilisation à l'Environnement et au développement durable (certaines associations comme Pala Dalik, Waco Me Wela, le vaisseau des sciences de Symbiose, le CIE, toutes les associations qui travaillent pour la protection d'un milieu..., cherchent à développer des interventions de sensibilisation en milieu scolaire même si elles ne disposent pas des moyens nécessaires en animateurs.).
- Demande de **moyens supplémentaires** (heures supplémentaires et budget) de la part des enseignants pour la mise en œuvre d'ateliers scientifiques et de classes environnements.
- Participation à la création d'**outils pédagogiques** en rapport avec l'EDD : CIE, Curieux de Nature Nouvelle-Calédonie, l'ADEME (BD la maison Bioclimatique).

- Sensibilisation réalisée par **l'Inspectrice Pédagogique Régionale (IPR)** de SVT de l'académie de Rouen et référent pour la Nouvelle-Calédonie depuis octobre 2012, auprès des chargées de mission d'inspection en SVT. Une nouvelle IPR SVT a été nommée sur le territoire en août 2013, celle-ci vient d'Aquitaine où elle est aussi en charge du dossier EDD sur l'académie de Bordeaux en fin d'année. Elle nous apportera un éclairage nouveau sur notre action, et un appui certain, nous n'en doutons pas.
- Invitation du **congrès, via la DIMENC**, pour réfléchir au volet sensibilisation concernant le plan **Energie/Climat** du gouvernement calédonien.
- Les **entreprises par la voix du MEDEF**, ont formulé une attente vis à vis des enseignants pour que les jeunes qui intègrent les entreprises aient déjà acquis une « culture du Développement Durable » au cours de leur formation. Les premiers pas en matière de démarche de DD en entreprises en Nouvelle-Calédonie sont difficiles, entre autres, du fait d'une quasi absence de sensibilité des personnels à ces questions.

PRESENTATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'EDD  
AU NIVEAU DES SCOLAIRES :  
« L'EDD DE LA MATERNELLE A LA TERMINALE » EN NOUVELLE-CALEDONIE

## I. Objectifs généraux:

L'éducation au développement durable participe à la mise en œuvre d'une politique à long terme, qui a pour objectif d'associer la préservation de l'environnement, l'équité sociale et une économie solidaire. L'éducation au développement durable vise à l'acquisition de connaissances et de capacités pour développer des attitudes responsables face à nos actes quotidiens et à leurs impacts.

Ainsi, la politique d'éducation au développement durable menée par le Vice-rectorat doit permettre de poursuivre les objectifs suivants :

- Amener les élèves à **prendre conscience des enjeux de développement durable**, planétaires et spécifiques à la NC : (climat, biodiversité, énergie-matériau, eau, déchets, sols, solidarité, agriculture et alimentation, santé,...), par un **travail de terrain** et en **partenariat avec les acteurs de la société civile** : institutions, coutumiers, organismes, associations, entreprises, etc.
- Promouvoir une **implication citoyenne** qui touche **tous les élèves** par des **actions concrètes** : analyse des comportements (approche scientifique), gestions des déchets, contrôle des consommations, plantations, solidarité, tutorat, écocitoyenneté, etc. afin de faire évoluer les comportements.
- **Soutenir et valoriser** l'implication volontariste **des établissements**, des équipes enseignantes et de l'ensemble des membres de la communauté éducative **dans un cadre institutionnel** afin de rendre l'EDD plus efficace, plus adapté au contexte, et ...plus **durable** !

## II. Plan d'action :

Ce projet a essentiellement pour but de **mettre en application les instructions officielles\*** avec un apport minimal de moyens afin de créer une dynamique au niveau du pays, des établissements et des élèves.

L'idée est de proposer un projet de développement des actions EDD en Nouvelle-Calédonie d'une manière **progressive et expérimentales** :

- **2013** : conception du projet par le groupe de travail (aide du Vice Rectorat en HSE).
- **2014** (voire 2015) :
  - o **Pilotage académique** : mission EDD et comité EDD académique, avec aide financière du gouvernement et moyens horaires du Vice Rectorat (et des établissements).

- expérimentation du dispositif avec des **établissements pilotes** volontaires\*\* (une 10 aine au maximum) pour un engagement dans une démarche de DD : « E3D » et candidature pour une **labellisation NC**.
  - Evaluation et réajustement du projet pour 2015.
- **2015-2016 :**
- **pérennisation du dispositif** : pilotage académique et établissements pilotes
  - incitation progressive pour une implication de **l'ensemble des établissements** à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie.

Notes :

\* Une approche différente basée sur un **enseignement spécifique EDD** (complémentaire des enseignements disciplinaires) a été proposée par le groupe de travail afin d'être sûr d'assurer la cohérence verticale et de toucher tous les élèves au cours de leur cursus dans l'établissement. Nous gardons cette proposition en réserve, en attendant de voir dans quelle mesure les préconisations officielles sont efficaces pour engendrer une dynamique dans le cadre de notre projet.

\*\* listes des établissements qui se sont portés volontaires pour cette expérimentation au niveau de l'enseignement secondaire :

- **Collèges**: Kaméré, Rivière Salée, Boulari, Collège de Tiéta à Voh,
- **Lycées** : Lycée Jules Garnier, Lycée Anova, Lycée du Grand Nouméa, LEP de Rivière Salée, LEP de St Pierre Chanel, Lycée A. Kéla de Poindimié
- **Candidature à confirmer**: LEGTA de Pouembout,.

### III. Démarche du groupe de travail EDD-VR

#### a) Le groupe de travail

A la demande de l'association Symbiose, un groupe de travail a été organisé par le Vice Rectorat et animé par Mme Prisca LANCELEUR, chargée de mission EDD.

Ce groupe a réuni une vingtaine d'enseignants de formation et d'horizons très divers (Conseiller pédagogique du primaire, enseignants du secondaire de toutes disciplines, documentalistes, de collège, de lycées professionnels, techniques et d'enseignement général, de quelques chefs d'établissement).

La plupart des membres du groupe sont (ou ont été) impliqués dans des projets EDD au niveau de leur établissement, et ont donc déjà une expérience.

A chacune des réunions, un ensemble de partenaires associatifs ou institutionnels ont été invités (apports de connaissances, partages des points de vue, attentes vis à vis de l'EDD) ; entre autres le CIE (Centre d'Initiation à l'Environnement) mais aussi SRP-SYNERGIE, CSP-ACOTRED et MEDEF NC, la DIMENC, l'IRD, La Maison de l'Environnement du Mont Dore.

Le Vice Rectorat a assuré son soutien au groupe de travail en engageant une centaine d'HSE pour les enseignants.

La liste des enseignants présents aux différentes réunions est présentée en **annexe 1**.

### Ces réunions ont été conçues et animées par :

Prisca LANCELEUR, chargée de **mission EDD**, Paul WONGSOWIKROMO, professeur documentaliste du **lycée St Pierre Chanel**, Nina JULIE (chargée de **mission SVT** collège et présidente de l'association Symbiose), Vincent CORNUET représentant l'association **Symbiose**, Vincent TANGUY et Fabienne BOURDEAU du **CIE** (Centre d'Initiation à l'Environnement de NC).

### Objectifs :

- S'informer des spécificités calédoniennes en matière de Développement Durable et rencontrer les partenaires (entreprises, énergies, déchets, économie, données culturelles et sociales) ;
- Analyser et échanger sur les dispositifs existants afin de proposer une stratégie académique ;
- Rédiger un rapport sous forme de projet académique EDD avec retour aux tutelles en novembre 2013.

### b) Les réunions du groupe en 2013 :

Planning des réunions\* :

DATE	LIEU	CONTENU	INTERVENANTS
3 juillet	Lycée St P Chanel	Présentation des objectifs, et des membres du groupe et de leurs expériences éventuelles, découverte des activités du LPC avec Paul*. Programme des temps de travail, premières réflexions (par groupe et mise en commun)	- Paul WONGSOWIKROMO, -Prisca LANCELEUR, -Vincent CORNUET (Symbiose) -Le CIE -Nina JULIE
26 juillet	DIMENC	Apports de connaissances DD et rencontre avec des partenaires ; avancées sur la rédaction du projet. Thèmes énergie, climat et développement économique	-Bastian Morvan (DIMENC) - l'ADEME - Eric Dinahet (MEDEF) - Amaury Pachurka (ACOTRED)
7 août	IRD	Apports de connaissances DD et rencontre avec des partenaires ; avancées sur la rédaction du projet. Thèmes biodiversité, activité minière et DD	- Hervé Jourdan IRD (biodiversité), - Bernard Robineau CNRT - Amaury Pachurka (ACOTRED)
28 août	Centre Culturel JM Tjibaou	Apports de connaissances dans l'axe socioculturel : rencontre avec coutumiers, élus, associations. Avancées sur la rédaction du projet. Proposition sur les établissements susceptibles d'être choisis comme pilote en 2013.	- Un représentant du Sénat coutumier (absent)
18 septembre	Collège de Kaméré	Présentation des moyens disponibles pour l'EDD au niveau des établissements en NC Avancées sur la labellisation, le comité EDD académique, et le comité EDD d'établissement.	- Francis MODERAN, Principal du collège Tuband
11 octobre	Collège de Rivière Salée	Bilan : rapport et validation des propositions, répartition des tâches pour la rédaction finale.	

\* les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles sur demande

## IV. Proposition de plan académique EDD 2014 :

La proposition de plan académique EDD repose sur **3 axes** : les mesures à prendre au niveau de la Nouvelle-Calédonie (« académie »), au niveau des établissements et enfin au niveau des enseignants (et autres membres de la communauté éducative) et de la classe.

### a) Propositions à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie :

**1) Affirmer une volonté de développer l'EDD en intégrant un axe spécifique EDD au projet académique.**

**2) Mettre en place un pilotage académique :**

- Créer un **comité académique d'éducation au développement durable** (CAEDD) chargé de définir le **plan académique d'EDD**, en accord avec la politique de DD mise en place par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie et en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'EDD (associations, entreprises, organismes de recherche ...), et de contrôler sa mise en œuvre. (**Voir l'annexe 2** qui définit les rôles du CAEDD et la mission qui assure son pilotage)

- Nommer **trois chargés de mission EDD** (18HSA), deux pour le secondaire (un dans le privé et un dans le public) et un pour le primaire, dont le rôle sera de mettre en œuvre le plan académique d'EDD défini par le CAEDD. (**Voir l'annexe 2**)

- Créer des **groupes de travail** en fonction des besoins et des projets mis en place au sein de l'académie : groupe de travail technique (financement et logistique des projets), groupe de travail interdisciplinaire et ou disciplinaire (contenu des projets, création d'outils adaptés, ...)

**3) Repérer, renforcer et diversifier les partenariats**

- Etoffer la **liste des partenaires** déjà connus et identifier leur **champ d'action** (thèmes traités, soutien possible...**voir l'annexe 3**)

- Etablir des **conventions avec des entreprises ou des associations** pour permettre aux établissements de développer une gestion éco-responsable (traitement des déchets, économie d'énergie, éco diagnostique, etc.) mais aussi pour faciliter l'accueil de scolaires en stage dans ces structures (stage de découverte professionnelle en 3<sup>ème</sup> ou stage des filières techniques et professionnelles).

- Renforcer le **panel de visites, de sorties sur le terrain et d'actions citoyennes** à proposer aux scolaires en partenariat avec des associations, des entreprises et les organismes de recherche.

**4) Former pour créer une culture commune de l'EDD**

- Favoriser les **approches transversales de l'EDD** par des rencontres entre les acteurs disciplinaires : information et mutualisation entre les référents disciplinaires (inspecteurs, chargés de mission), formations de formateurs communes.

- Développer des **formations destinées aux personnels non enseignants** : chefs d'établissement, surveillants, CPE, personnels ATOSS.
- Proposer des **stages** au sein des établissements désireux de s'inscrire dans une **démarche EDD**.
- Développer les actions de **formation disciplinaires**.

## 5) Motiver, accompagner et valoriser les porteurs de projets EDD

- **Recenser** les projets existants pour mieux les **valoriser**
- Motiver les établissements à s'inscrire dans une démarche EDD par la mise en place d'un **écolabel « calédonien »** ([annexe 4](#))
- Mettre en place **un référent EDD** dans les établissements souhaitant obtenir l'écolabel
- **Aider les enseignants et les établissements à monter des projets** : aides à l'identification de partenaires et à la recherche de financements.
- **Valoriser** quelques opérations et projets scolaires
- **Planifier des projets d'envergure académique** : semaine du développement durable, forum EDD inter établissement, concours (fête de la science sur le thème du développement durable), action citoyenne (clean up the world, planète sans canettes, journée 0 papier, ...)

## 6) Mieux relier et mieux informer les acteurs de l'EDD

- Pérenniser et renforcer les moyens de communication existant : actualiser régulièrement le **site internet dédié à l'EDD**, diffuser une **newsletter mensuellement**, élargir la **liste de diffusion** actuelle aux partenaires EDD non éducatifs (organisme recherche, entreprises, associations ...)
- Proposer un **espace numérique collaboratif**
- Favoriser les rencontres et les échanges entre les **établissements scolaires d'un même bassin** (liaison école-collège-lycée) en proposant des actions ou projets communs.
- **Mettre en relation les acteurs de l'EDD** sur le Territoire et les établissements scolaires

## 7) Recenser, innover et créer des outils adaptés

- **Référencer les outils pédagogiques existants** pour proposer (créer) de **nouveaux supports** permettant aux enseignants de traiter le développement durable à partir d'exemples calédoniens quand cela est possible. (Collaboration avec le CDPNC : Centre de Documentation Pédagogique NC)

- **Proposer des pistes pédagogiques** sur le thème du développement durable pouvant s'intégrer à de nombreux dispositifs déjà existants (IDD : Itinéraire De Découverte, Atelier Scientifique, AP : Aide Personnalisé, club, 3<sup>ème</sup> DP : 3<sup>ème</sup> Découverte Professionnelle, ECJS : Education Civique Juridique et Social, PPCP : Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel, TPE : Travaux Personnels Encadrés ...)

- **Créer** sur le même modèle que les classes environnement, un **dispositif de classe développement durable** spécifique à la Nouvelle-Calédonie

- Proposer un **thème transversal sur le développement durable en TPE** : Travaux personnels Encadrés (thème commun à toutes les filières en parallèle des thèmes spécifiques) pour la Nouvelle-Calédonie, afin que toutes les séries puissent avoir la possibilité d'initier des TPE portant sur le Développement Durable.

- Permettre aux enseignants de donner une orientation développement durable aux **options** : **MPS**( Méthodes et Pratiques Scientifiques), **SL**(Sciences de Laboratoire), **SI** (Sciences de l'Ingénieur) et **CIT** (Création et Innovation Technologique).

### Moyens nécessaires :

- **Développement de la Mission EDD au Vice Rectorat : 18h**
- **Prise en charge pour les déplacements de la mission et pour les réunions du CAEDD**
- **Développement de la formation continue dans le domaine de l'EDD** (tout type de personnel, avec des formations classiques et en établissement). Recherche de partenariat pour les formations avec les entreprises, associations, organismes scientifique et institutions.
- **Mise en place de classes à projet EDD** équivalent aux classes PAC, ou aux classes environnements ou aux ateliers scientifiques.
- **Budget permettant de financer les écolabels** : une somme allouée (une récompense de 100.000cFp) aux établissements validant le label « E3D » et une somme (50.000 cFP) attribuée pour chacun des 3 niveaux du label « Eco-Etablissement Calédonien », et financement de la communication (autocollants, etc..).
- **Prévoir un budget pour la création d'outils pédagogiques et la communication** (budget à évaluer en 2014)
- **Prévoir un budget pour un évènementiel en 2015 à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie.**

### **b) Propositions à l'échelle des établissements :**

Actuellement, le degré d'implication des établissements en termes d'éducation au développement durable est très hétérogène. Le nombre de projets, d'actions de personnels engagés et d'élèves concernés est très variable en fonction des établissements. Il ressort aussi clairement, et ce, même pour les établissements qui semblent le plus en avance, que l'absence d'une politique globale et cohérente ainsi que d'un référent EDD au sein de la structure scolaire, ainsi que le manque de moyens empêchent la pérennisation des projets.

## **Propositions :**

L'établissement constitue l'unité privilégiée de mise en œuvre de l'EDD. C'est un lieu d'action, un lieu d'exercice de pratiques éco-responsables susceptibles de mobiliser solidairement la totalité des personnels. A cette échelle, l'EDD est susceptible de fédérer en un grand axe transversal la logique d'un projet d'établissement. L'autonomie pédagogique de l'établissement peut alors s'exercer sur un support concret, permettant de plus une ouverture naturelle sur l'environnement local (au sens large). Le projet d'établissement peut y trouver des éléments de sens.

**1) Affirmer une volonté de développer l'EDD en intégrant un axe spécifique EDD au projet de l'établissement.**

**2) Mettre en place un pilotage EDD-établissement :**

- Créer un **comité Etablissement EDD** (CEEDD) chargé d'une part de définir le plan EDD de l'établissement en accord avec la politique de DD mise en place par le Vice-Rectorat et validé par le conseil d'administration, puis, d'autre part, de veiller à sa mise en œuvre. ([Annexe 5](#))

- Nommer **un à deux référents EDD** en fonction de la taille de l'établissement (rémunéré chacun par une HSA), dont le rôle est de mettre en œuvre le plan EDD défini par le CEEDD en coordonnant un certain nombre d'actions et d'assurer la liaison avec le comité académique.

- Proposer des temps d'échanges et de concertation à l'ensemble de la communauté éducative. Prévoir des **heures de concertation** pour les équipes enseignantes comprises dans l'emploi du temps (au moins pour les thèmes de convergence en collège).

- Créer un « club d'éco-délégués » ou étiqueter une « **classe pilote EDD** » porteuse du projet EDD dans l'établissement, afin de faire participer le maximum d'élèves à la conception et à l'animation du projet DD de l'établissement.

**3) Impliquer tout un établissement dans une Démarche globale d'EDD (établissement E3D)**

- Favoriser la mise en place de **projets transversaux ou culturels** : ateliers scientifiques sur un thème du développement durable, classe à PAC

- **Innover** en créant des **dispositifs internes** à l'établissement sur les moyens du projet d'établissement ou de l'accompagnement éducatif : club environnement, club santé, club potager bio, débats ...

- Amener la totalité des équipes administratives et pédagogiques ainsi que les **élèves à s'investir en conscience dans des gestes** concernant l'énergie, le papier, les déchets, le cadre de vie (tags, etc.) afin de développer une gestion éco-responsable des établissements (réalisation d'économies pouvant être réinvesties pour d'autres projets : [voir annexe 4](#))

- Mise en place d'une **signalétique ou pictogrammes** dans l'établissement permettant de visualiser les gestes éco citoyens mais aussi d'éduquer au choix (étiquettes énergétiques, roue d'éco-conception ...)
- Proposer un nombre limité de **projets phares** (en cohérence avec les orientations définies par le comité de pilotage académique EDD) à porter collectivement chaque année.
- Proposer des échanges de services et d'aides entre tous les acteurs de l'établissement du type « **SEL** » : Système d'Echange Local.

#### 4) Mettre en cohérence les enseignements disciplinaires et les différents dispositifs transdisciplinaires

- **Recenser** les contributions de chaque discipline à l'EDD et **proposer des stratégies** permettant de les croiser de façon variée selon les niveaux : si les croisements Géographie-SVT (Sciences de la Vie et de la Terre), SVT-physique/chimie apparaissent facilement, ceux avec l'EPS (Education Physique et Sportive), l'éducation civique ou l'ECJS (Education Civique Juridique et Sociale) et l'économie (SES : Sciences Economiques et Sociales) au lycée sont aussi nombreux. Le travail avec les lettres, les langues et les arts peut aussi être très porteur;
- **S'appuyer sur les dispositifs interdisciplinaires** pour aborder de façon transdisciplinaire le thème de l'EDD : PPCP (Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel), TPE (Travaux Personnels Encadrés), TPE (Travaux personnels Encadrés), IDD (Itinéraires de Découverte), AP (Aide Personnalisée), options d'exploration en seconde (MPS, SI, SL, CIT, ...)

#### 5) Former tout un établissement

- Proposer une formation sur site de toute la communauté éducative (équipe dirigeante, de surveillance, enseignante et ATOSS : personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers, Sociaux et de Santé).
- Assurer plus spécifiquement une **sensibilisation-formation des équipes dirigeantes** dans les établissements pour impulser la mise en place de « démarche globale de développement durable » (**E3D**).
- Inciter le personnel de l'établissement à s'inscrire aux stages proposés au PAF.
- Former les délégués élèves ou les éco-délégués.

#### 6) Créer des liens et développer le partenariat pour une ouverture de l'établissement

- Développer le **partenariat** pour financer des projets, bénéficier d'intervenants spécialisés, proposer des visites et des sorties sur le terrain, organiser un forum des métiers de l'environnement...Ce peut être l'occasion d'impliquer les élèves, en leur donnant des responsabilités dans le FSE (Foyer Socio-Educatif), structure associative dans l'établissement.

- Permettre une **ouverture locale et régionale** en inscrivant l'établissement dans des projets à l'échelle du bassin éducatif, de la Nouvelle-Calédonie, de la région, de la communauté internationale: concours, FDS (Fête de la Science), Océania 21, semaine du développement durable, Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique...

- Favoriser les **rencontres avec les établissements** du même bassin autour d'un thème fédérateur (sous la forme d'une exposition) ou d'actions d'éco citoyennes. Développer le partage entre écoliers, collégiens, et lycéens sous la forme d'aides au devoir, de transmission de savoirs ...

## 7) Communiquer et valoriser les actions menées

- Souscrire à l'**écolabel** calédonien pour promouvoir les efforts réalisés dans l'EDD (**annexe 3**).

- Dédier un **lieu privilégié** dans l'établissement à la valorisation des actions EDD mais aussi à l'information.

- Diversifier les moyens de **communication** : site internet de l'établissement, journal, blog.

- Promouvoir un item **action citoyenne** dans la note de vie scolaire au collège.

- **Participer à des concours** académiques (récolte des piles, fête de la science, Espoirs calédoniens 2014 organisés par le Lycée St P. Chanel avec un thème de développement durable....) mais aussi proposer des concours internes à l'établissement.

## Moyens nécessaires

- **Mise en place du comité EDD de l'établissement (CEEDD) : 1 à 2 HSA minimum (pour le ou les référents EDD, responsable du pilotage du projet)**
- **Mise en place d'horaires facilitant la concertation pour les enseignants**
- **Utilisation d'horaires de dispositifs existant (Aide Personnalisée, Heure de Vie de Classe,...) pour les interventions dans les classes** (intervention des référents ou des éco délégués)
- **Formation dans l'établissement**
- **Moyens pour les déplacements des élèves en entreprise ou sur le terrain**
- **Soutien (en HSE et financier) pour mener les projets EDD** (classe à projet, option)
- **Apport d'outils pédagogiques ou aide à la réalisation de tels outils.**

## c) Proposition à l'échelle des enseignants et de la classe :

### Au niveau des enseignants :

Les **programmes**, depuis la dernière réforme, ont développé un volet EDD dans de nombreuses disciplines. Leur mise en œuvre assure une information et une sensibilisation des élèves aux problématiques de Développement Durable. Il s'agit là d'un grand pas en faveur de l'EDD, cependant nous considérons, comme le rappellent les instructions officielles, que l'impact sur les comportements ne peut réellement émerger qu'au travers **d'actions concrètes** s'inscrivant dans un **projet éducatif**.

Nous l'avons indiqué plus haut, le système éducatif tel qu'il est, est peu favorable au **travail en équipe** et s'avère un **obstacle majeur** pour l'approche interdisciplinaire nécessaire à l'EDD dans le cadre des nouveaux programmes. La concertation est une rareté.

Par ailleurs, chaque année, des **enseignants s'impliquent** dans des projets pédagogiques d'une manière plus ou moins bénévole afin de faire vivre leur pédagogie sous des angles différents de l'entrée des programmes. Il s'agit souvent d'un parcours solitaire avec peu de soutien administratif et logistique. Les enseignants sont souvent mal préparés à ce type de parcours, ils s'épuisent et **les actions entreprises**, souvent peu valorisées, **sont à durée limitée**.

Ainsi, **au niveau des enseignants**, il nous semble important de :

- **développer la sensibilisation et la formation des enseignants, non seulement en EDD mais aussi en stratégie de travail en équipe et en gestion de projet.**
- **Informier et former** les enseignants sur la mise en place de projets : ateliers scientifiques ou encore les classes environnement, **classes à projet EDD.**
- **Proposer des outils pédagogiques** : faire le point sur l'existant et promouvoir sa diffusion, créer de nouveaux outils **adaptés à la Nouvelle-Calédonie.**
- **Lister les partenaires dans le domaine de l'EDD, organiser et/ou promouvoir les contacts** dans les entreprises, terrains, associations, institutions.

### Au niveau des élèves :

Plusieurs aspects sont à prendre en compte :

- **l'épanouissement** au sein de l'établissement : l'élève vit souvent sa scolarité comme une contrainte, peu d'actions l'amènent à le valoriser autrement que par les résultats trimestriels disciplinaires.
- **l'enrichissement personnel** : combien d'élèves perçoivent l'établissement comme un lieu fédérateur d'énergie et d'enrichissement ? La **pédagogie par projet** est souvent une découverte, et est à l'origine de rapports différents avec les enseignants et la communauté éducative. A combien de projet un élève participe au cours de sa scolarité ?

- **l'acquisition de compétences** : la réforme des collèges est basée sur cet objectif, mais quelle est la part des compétences comportementales évaluées en matière de Développement Durable ? Qu'est-ce qui est valorisé en matière d'action citoyenne et solidaire ?
- **la citoyenneté** : quelles sont les actions citoyennes où les élèves s'impliquent au sein de l'établissement ?

Ainsi, **au niveau des élèves**, il nous semble important de :

- Développer les **projets EDD** dans l'établissement,
- Organiser des **élections d'éco délégués** en parallèle des élections de délégué de classe.
- Faciliter les interventions de ces éco délégués dans les classes
- Inciter les **élèves à s'impliquer** dans des structures comme le CVL (Conseil de Vie Lycéenne), le FSE (Foyer Socio-Educatif),... et ainsi prendre des responsabilités.
- Favoriser les **actions de terrain, les actions solidaires, les actions citoyennes** en rapport direct avec la réalité (dans l'établissement même, ou dans l'environnement social proche).
- Favoriser les **actions qui mènent à un mieux être et à un mieux vivre** au sein de l'établissement et trouver le lien entre ces actions et le Développement Durable (proposer des actions qui permettraient de limiter les tags par exemple).
- Favoriser les diverses formes de **tutorat** (au sein de l'établissement, voire aussi entre établissements).
- Favoriser les **stages en entreprises** (ou dans des associations, des organismes scientifiques, des institutions...) et développer le **partenariat**.
- **Valoriser les actions EDD** (remise de trophées, diplômes ou autres récompenses).

## Annexe 1 : Liste des participants au groupe de travail EDD-VR

Nom	Matière	Etablissement	03/07	26/07	07/08	28/08	18/09	11/10
Prisca LANCELEUR	SVT	Collège de Rivière Salée	X	X	X	X	X	X
Nina JULIE	SVT	Collège Jean Mariotti	X	X	X	X	X	X
Paul WONGSOWIKROMO	Documentaliste	LP St Pierre Chanel	X	X	X	X	X	X
Frédéric UYTENHOVE	SVT	Lycée du Grand Nouméa	Exc	Exc	X			
SOUARD Remi	Physique Chimie	Lycée du Grand Nouméa	X	X	X		X	
GARCIA Josée	BTS ESF	Lycée du Grand Nouméa			X		X	
Amandine ACHTEN	SVT	Collège de Kaméré	Exc	Exc	X	X	X	X
Malik LAZREG	Eco-Gestion	Lycée Jules Garnier			X	X		
Christian TILLARD	PLP Peinture Bâtiment	Lycée Petro Attiti	X	X	X	X	X	X
Jean-Marc JOYEAU	Technologie	Collège Portes de Fer	X	X	X	X		
Frédéric LUCCIONI	STI2D	Lycée Jules Garnier	X	X	X	X	X	Exc
Xavier GAUTIER	STI2D	Lycée Jules Garnier	X	X	X	X	X	X
LêdjibELLOW-Lavigne	Ed. socioculturelle	Lycée de Pouembout	Exc	Exc				
Alain Lincker	EPS	Collège Francis Carco - Koutio		X	X	X		
Véronique ARMAND	Histoire Géographie	Collège Paita Nord	Exc	X	Exc	X	X	Exc
Guillaume LAVESVRE	EPS	Lycée Professionnel Marcelin Champagnat	X	X	X	X	X	X
Maréva CREUGNET	Administration	LP St Pierre Chanel	X	X	X	X	X	X
Catherine LETOCARD	SVT	Lycée Poindimié	Exc	Exc	Exc			
Joëlle CALDINI	Technologie	Collège Jean Mariotti	X	X	X	X	X	
Maéva PETIT-FOURE	SVT	Collège Jean Mariotti	X	X	X	X	X	X
Karine PURINI	SVT	Lycée Anova		Exc	Exc	X		
Angéline PIEPE GARGANI		SEGPA collège Normandie		X				
Catherine ADAMUS	Documentaliste	Lycée Anova					X	X
Vanessa MONTAGNAT	Chargée des Sciences	DENC		X				
Fabienne BOURDEAU	CIE		X	X	X	X		X
Vincent TANGUY	CIE		X	X	X	X	Exc	X
Francis MODERAN	Chef d'établissement	Collège de Tuband					X	
Bastian MORVAN	DIMENC			X				
Virginie GARREL	DIMENC			X				
Edmond BEARUNE	Maison de l'environnement	Mt Dore		X				
Cécile MASCARELL	SYNERGIE			X	X			
Amaury PACHURKA	CSP/ACOTRED			X	X			
Hervé JOURDAN	IRD	entomologiste, spécialiste des espèces envahissantes			X			
Bernard ROBINEAU	CNRT Nickel	directeur			X			
Vincent CORNUET	Symbiose		X	X	X	X	Exc	X

## Annexe 2 : Comité Académique d'Education au Développement Durable (CAEDD)

Document adapté de l'académie de Clermont-Ferrand (Groupe EDDACLER juillet 2012)

### Fiche 1: Quelques principes en matière d'EDD au niveau académique

#### *Les acteurs*

---

La création d'un **comité de pilotage académique « Education au Développement Durable »**, administré et animé par des personnes **chargées de mission EDD** est indispensable à la centralisation des informations et à la cohérence des actions menées.

Ce **comité de pilotage**, présidé par le Vice-Recteur, recense les acteurs locaux (enseignants, personnels des établissements, parents d'élèves, élèves et partenaires associatifs et institutionnels) et les inscrit au **comité académique EDD**, pour mettre en place des plans d'action répondant aux problématiques socioculturelles, environnementales et économiques, à l'échelle de l'académie de la Nouvelle Calédonie.

Le **comité académique EDD** comprend aussi un **comité consultatif EDD** constituée par des IA-IPR, des **membres actifs** : enseignants porteurs de la démarche EDD dans leur établissement, ainsi qu'un **comité technique de partenaires** issus du monde professionnel (entreprises, organismes,...), des institutions locales (provinces, mairies) et de structures associatives (Symbiose, CIE, ...).

#### *Les modalités : quelques pistes*

---

Il est important de prendre conscience des **disparités qui existent au sein des établissements scolaires**, tant au niveau des enjeux locaux (localisation, accès aux sites moteurs en matière d'EDD, composantes culturelles) que sur le plan de l'âge des élèves (*de la maternelle à la terminale*) mais également pour les moyens qui peuvent être mis en œuvre en matière d'EDD.

**Pour cela le comité académique EDD doit avoir une vision globale des enjeux Calédoniens**, et permettre à chaque établissement de s'inscrire dans cette démarche globale.

**Cette vision globale doit réunir toutes les composantes du Développement Durable**, pour permettre une cohérence des objectifs environnementaux, sociaux, économiques, culturels. Ainsi les compétences de ce comité académique doivent être **transdisciplinaires**.

Cette vision généraliste et globale des actions en faveur de l'EDD pourra s'appuyer sur des **thématiques annuelles**, qui pourront soit correspondre à des **thématiques locales** impulsées par les institutions (réflexion sur les transports, transformation et revalorisation des déchets, formations des élèves aux actions sociales...), soit répondre à une **approche planétaire** (année de la biodiversité, thématique de la montée des eaux, préservation des ressources mondiales, lutte contre les inégalités...).

Dans cette perspective, la mission EDD du Vice Rectorat pourra **définir des axes originaux de l'enseignement au Développement Durable qui seront particuliers à la Nouvelle Calédonie**, et ainsi permettre l'**adaptation des programmes aux spécificités calédoniennes**.

## Fiche 2:Organisation du comité académique EDD

### *Rôle*

---

**Le comité académique EDD a principalement une fonction de cadrage des actions EDD de l'académie. Ainsi il doit :**

- Définir les orientations académiques en terme d'EDD
- Valider le plan académique proposé par les chargés de mission
- Appuyer les démarches mises en œuvre par les chargés de mission

### *Composition*

---

#### **Mission EDD : trois chargés de mission**

Trois chargés de mission se partageront le fonctionnement de ce comité :

- Un référent du premier degré.
- Deux référents du second degré polyvalents (ayant si possible des liens avec l'enseignement public, l'enseignement privé, la documentation, les sciences et sciences humaines).

#### **Membres actifs**

Groupe constitué des référents EDD des établissements classés « écolabel Développement Durable Calédonien ».

#### **Pilotage du comité EDD**

A la tête de ce comité académique EDD, les entités décisionnaires que sont le Vice Rectorat, la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle Calédonie et les institutions calédoniennes (Gouvernement et Congrès) présideront les actions menées.

#### **Comité consultatif**

Groupe constitué du proviseur Vie Scolaire ainsi que des IA-IPR

#### **Comité technique**

Groupe constitué des Provinces, Mairies, professionnels, chercheurs, scientifiques et associations.

## *Fonctionnement*

---

- Lors des réunions, le comité académique définit une stratégie d'actions académiques EDD. Il consulte, analyse et approuve les démarches proposées par les 3 chargés de mission.
- Fréquence possible des réunions :
  - \* Lors de l'année de lancement : une réunion en début d'année scolaire pour établir le cadre et les missions du comité académique. Puis une réunion en fin d'année scolaire pour établir un bilan de l'année passée et fixer les perspectives de l'année suivante.
  - \* Les autres années : une réunion-bilan en fin d'année scolaire.
  - \* Des réunions du comité pourront être programmées au besoin
- Courriers officiels aux établissements envoyés avec l'accord et la signature de Mr le Vice Recteur, ou de Mr le Directeur de la DENC.

## *Moyens*

---

- Renforcer la Mission EDD (actuellement en décharge horaire de 3h) à 3x6h, soit 3 tiers temps :
  - \* 2 tiers-temps pour le secondaire
  - \* 1 tiers temps pour le primaire
- Prévoir des HSA pour les référents EDD des établissements pilotes (voir la partie « comité d'établissement EDD »)
- Mise à disposition d'une salle pour les réunions (des chargés de missions et réunions-bilan) au Vice Rectorat.
- Prise en charge des déplacements (de la mission dans les établissements, et pour les membres du comité académique EDD)

**Fiche 3:Organisation de la mission EDD**

***Rôle***

---

**La mission EDD assure le pilotage du comité académique EDD. Elle a principalement une fonction de cadrage des actions EDD de l'académie. Ainsi elle doit :**

- Etablir le diagnostic des pratiques académiques en matière d'EDD.
- Etablir un inventaire des pratiques liées à l'EDD en Nouvelle Calédonie et fournir une liste d'acteurs.
- Définir et suivre les actions à mener au sein de l'académie, de façon globale ou par bassins.
- Etablir un calendrier d'actions et d'événements EDD calédoniens.
- Etre le relai, en matière d'EDD, entre les enseignements et les niveaux d'enseignement (primaire, secondaire collège, Lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel...)
- Fournir une aide pratique et un aiguillage technique aux comités EDD des établissements scolaires
- Etre le relais entre les établissements et les partenaires extérieurs pour favoriser les actions de terrain et les partenariats.
- Evaluer les actions menées par les établissements au moyen de l'écolabel EDD.
- Assurer le suivi de l'expérimentation sur les établissements pilotes.
- Communiquer et mettre en valeur les actions pédagogiques menées, entre autre par le biais du site internet [www.ac-noumea.nc/edd](http://www.ac-noumea.nc/edd)

***Fonctionnement***

---

- Travail en équipe des 3 chargés de mission, qui se répartissent les tâches et les éventuels rendez-vous.
- Suivi des actions ponctuelles déjà mises en places en partenariat avec les collaborateurs de la mission EDD (ADEME , CIE, Trecodec, ASSNC, DENV...)
- Contacts avec les référents EDD des établissements pilotes EDD et visites (conseil au cours de l'année et évaluation des critères de l'Ecolabel en fin d'année).
- Organisation des réunions du comité académique EDD.
- Gestion du site internet, les articles publiés pourront être proposés par l'ensemble du comité académique.
- Travail possible en commission (déchets, énergie, biodiversité...) avec les partenaires.

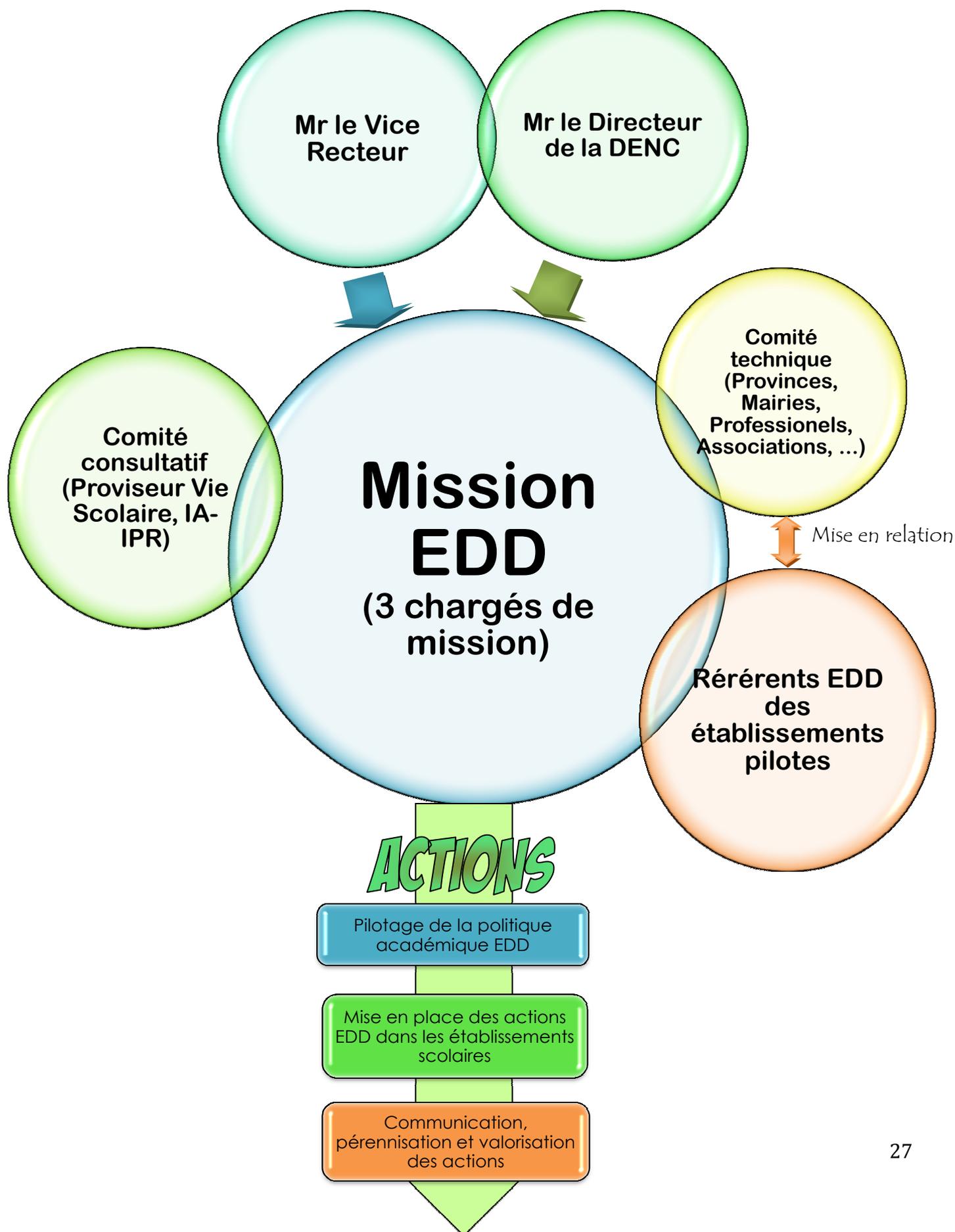
- Courriers officiels aux établissements envoyés avec l'accord et la signature de Mr le Vice Recteur, ou de Mr le Directeur de la DENC.
- Poursuite du travail de conseiller pédagogique auprès des structures (institutions, organismes, associations) demandeurs.
- Diffusion des informations, documents et outils pédagogiques en rapport avec le Développement Durable via la voie de communication entre le Vice Rectorat et les établissements.
- proposer et organiser la formation dans le domaine de l'EDD
- mise en place et évaluation de l'Ecolabel calédonien.

### *Outils et suivi du travail*

---

- Tableau-index des partenaires EDD calédoniens (voir en **annexe 3**).
- Site internet [www.ac-noumea.nc/edd](http://www.ac-noumea.nc/edd), boîte mail académique [edd@ac-noumea.nc](mailto:edd@ac-noumea.nc) et liste de diffusion mail edd.
- Compte-rendu écrits des réunions plénières et des commissions
- Feuille de route annuelle.
- Dossier « Ecolabel EDD Calédonien ».

Fiche 4: Organigramme du comité académique EDD



## Annexe 3 : tableau des partenaires et des différents acteurs de l'EDD

Le tableau présenté vise à apporter une lecture claire et simple (mais non exhaustive) des acteurs et outils présents en Nouvelle-Calédonie qui peuvent soutenir les démarches de développement durable en milieu scolaire : source de financement potentielle, animation, sorties, événement mobilisateur, outil pédagogique, experts...

Cette **ébauche de tableau** mériterait d'être exploitée par les chargés de mission EDD pour le faire vivre (mise à jour et enrichissement) et le valoriser au mieux. Une mise en ligne pourrait être envisagée en 2014-2015 pour entraîner la généralisation des démarches de DD. La **mise en ligne** permettrait de favoriser l'accessibilité et une approche collaborative. Un **moteur de recherche** et les **coordonnées des différents partenaires** pourraient accompagner ce tableau et rendre ainsi la tâche plus facile pour les équipes éducatives impliquées dans les projets EDD.

Tableau des acteurs et des actions EDD (outil à compléter) :

	Exposition	Lieu à visiter	Expert/Con-férencier	Animation (en classe ou sur stand)	Événement	Document pédagogique	Dossier pédagogique	Multimedia	Jeu	Album	Spectacle	Autre
<b>Nature (milieu terrestre)</b>	Expo forêt sèche (CIE)	Parc Zoologique et Forestier PPRB PGF Sentier forêt sèche : Pindaï, PZF, Bourail ASNNC (sorties nature) Sentier fort téréka (Mocamana)	WWF (Hubert Géraux) IRD : IAC : SCO (ornitho)	CIE Anima- sciences ASNNC ASBO (Ouvéa) DayuBiik (Hienghène) Vaisseau des Sciences Biodiv Mocamana GEIL	Fête de la nature Fête de la forêt (WWF)	Livret milieux naturels CIE Curieux de nature DEFIJ PN (livrets faune/flore)		GEIL : site internet				
<b>Nature (milieu marin)</b>	Aquarium des lagons Expo tortues (CIE & AdL) Affiches récif (CIE) Expo mangrove (CIE)	Sentier sous-marin (île aux Canards) Sentier sous-marin Hienghène (Babou côté Océan) Aquarium des Lagons	WWF (Théa Jacob) AdL (Richard Farman) IRD : SCO (oiseaux marins) Agence des aires marines protégées (dont plan Dugong)	CIE ASBO (Ouvéa) Pala Dalik Vaisseau des Sciences Biodiv GEIL	Festival de l'Image Sous-Marine	Livret espèces emblématiques CIE Curieux de nature		IRD : DVD récif corallien CIE : film SSM WWF : DVD tortues	Opérations Cétacés : puzzle Baleine et Dugong			
<b>Eau</b>	Mocamana : Exp'Eau IRD : Eau	Visite station épuration (CDE) Visite captage Dumbéa Barrage de Yaté	CDE ? DAVAR (qualité de l'eau) DASS (eau et santé)	CIE		Cahier d'activité CIE						
<b>Déchets</b>	Affiches déchet (CIE)	ISD Gadji LANC : unité de compostage Maison pédagogique de l'environnement du MtDore	ACOTRED ADEME Amukeje Trecodec	CIE Mocamana Trecodec	ASNNC opération NC propre Mocamana : Planète sans canettes	Cahier d'activité CIE			Mocamana : jeu de l'oie géant			

<b>Energie</b>		Synergie (centrale solaire, éolienne)	Bastian Morvan Stephane Sontheimer ADEME	CIE Anima- sciences		Curieux de nature énergie Plaquette DIMENC "tout sur l'énergie"		Reportage PEP'S (CdP)				
<b>Climat, air</b>	IRD : Océan et Climat		WWF ADEME		WWF : earth hour	Curieux de nature climat Plaquette DIMENC sur les gaz à effet de serre	WWF : mallette pédagogique "1 degré de plus"					
<b>Sol, sous-sol</b>	VdS Nickel		CNRT : Bernard Robineau					Symbiose : DVD géologie				
<b>Culture, patrimoine</b>			ADCK Jacques Loquet									
<b>Solidarités</b>												
<b>Eco-construction</b>			Julien Lebreton								BD Maison Bioclimatique	
<b>Consommation</b>			UFC Que Choisir									
<b>Alimentation, santé</b>		Eco-musée du café		Mocamana	PZF : marchés bio et nature							
	Biocalédonia	Biocalédonia	Chambre de l'agriculture	Gandet Fabienne			<a href="mailto:direction@biocalédonia.nc">direction@biocalédonia.nc</a> 79-34-21					
<b>Transport, déplacement</b>							<a href="http://www.covoiturage.nc/">http://www.covoiturage.nc/</a>					
<b>Développement durable</b>			Ademe									Le syndrome de l'autruche
<b>Autre</b>	Expo espèces envahissantes		EPLP		Fête de la science (thème annuel)							

## Annexe 3 : tableau des partenaires et des différents acteurs de l'EDD

Contacts des partenaires techniques (outil à compléter) :

Type d'acteurs	Structure/établissement	Nom contact	Fonction	Commune	Mail	Tél
Association	ACCS Association Calédonienne pour la Protection des Chauve-Souris	Boissenin Mélanie	présidente		<a href="mailto:accs.nc@hotmail.fr">accs.nc@hotmail.fr</a>	
Association	ACOTRED	Chemarin Monique			<a href="mailto:acotred.pacifique@mls.nc">acotred.pacifique@mls.nc</a>	
Association	AMAP Vert panier	Maréchal Cécile	présidente		<a href="mailto:vertpanier@yahoo.fr">vertpanier@yahoo.fr</a>	
Association	Amukeje	Campos Laurent	président	Koné	<a href="mailto:amukeje@gmail.com">amukeje@gmail.com</a>	81 29 30
Association	Arbofruits	Tron Sophie			<a href="mailto:coord.b-top@arbofruits.nc">coord.b-top@arbofruits.nc</a>	
Association	ASBO	Adjouhngniope Jacques	président	Ouvéa	<a href="mailto:aspouvea@hotmail.fr">aspouvea@hotmail.fr</a>	45 10 84
Association	ASNNC	D'Auzon Jean-Louis	président		<a href="mailto:asnnc@canl.nc">asnnc@canl.nc</a>	
Association	Asso des femmes de TableUnio	Ouveureu Elena	présidente	Bourail	-	
Association	Asso Patrimoine et Histoire de Voh - Eco-musée de Voh	Loquet Jacques	président	Voh	<a href="mailto:ecomusee.cafe@gmail.com">ecomusee.cafe@gmail.com</a>	
Association	Association apicole des 3 provinces				<a href="mailto:webmaster@aa3p.org">webmaster@aa3p.org</a>	
Association	Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien	Papineau Christian	responsable environnement	Koumac	<a href="mailto:papineau@lagoon.nc">papineau@lagoon.nc</a>	84 21 94
Association	Bwāra Tortues Marines	Lafage Dominique	président		<a href="mailto:jackdaniels@lagoon.nc">jackdaniels@lagoon.nc</a> <a href="mailto:bwaratortuesmarines@gmail.com">bwaratortuesmarines@gmail.com</a>	
Association	Caledo Clean	Thibaut Bizien	président		<a href="mailto:caledoclean@hotmail.fr">caledoclean@hotmail.fr</a>	
Association	Centre D'initiation à l'Environnement Sud	Bourdeau Fabienne	responsable antenne Sud		<a href="mailto:cie-sud@lagoon.nc">cie-sud@lagoon.nc</a>	27 40 39
Association	Centre D'initiation à l'Environnement Nord	Barrault Julien	responsable antenne Nord		<a href="mailto:cie-nord@lagoon.nc">cie-nord@lagoon.nc</a>	42 34 46
Association	Chambeyronia	Canel Marcel	président		-	
Association	Comité de gestion de la ZCO	Aïfa Mylène	présidente		<a href="mailto:secretariatzco@gmail.com">secretariatzco@gmail.com</a>	44 58 45
Association	Comité environnemental Koniambo	Loquet Jacques	président		<a href="mailto:comiteenvironnementalkoniambo@gmail.com">comiteenvironnementalkoniambo@gmail.com</a>	
Association	Conservation International	Lefeuvre Jean-Christophe			<a href="mailto:jc.lefeuvre@conservation.org">jc.lefeuvre@conservation.org</a>	
Association	Corail vivant	Villechanale Bernard			<a href="mailto:corailvivant@hotmail.fr">corailvivant@hotmail.fr</a>	
Association	DayuBiik	Franquet Romain		Hienghène	<a href="mailto:dayubiik@lagoon.nc">dayubiik@lagoon.nc</a> <a href="mailto:Responsable.dayubiik@lagoon.nc">Responsable.dayubiik@lagoon.nc</a>	
Association	Dumbéa Rivière Vivante	De Vivies Patrick		Dumbéa	<a href="mailto:pdevivies@mdf.nc">pdevivies@mdf.nc</a>	
Association	Ensemble pour la planète (EPLP)	Cornaille Martine	présidente	Nouméa	<a href="mailto:eplp.asso@gmail.com">eplp.asso@gmail.com</a>	
Association	Fédération de la faune sauvage et de la chasse	Fort Pascal	directeur	Nouméa	<a href="mailto:ffcnc@lagoon.nc">ffcnc@lagoon.nc</a>	
Association	Fédération des pêcheurs FPPN	Puntonet Christophe	coordinateur		<a href="mailto:bureauhppn@yahoo.fr">bureauhppn@yahoo.fr</a>	
Association	L'OEIL	Juncker Matthieu	directeur		<a href="mailto:matthieu.juncker@oeil.nc">matthieu.juncker@oeil.nc</a>	23 69 69
Association	Malé'va	Gazeux Rémi	président	Koumac	<a href="mailto:maleva.ncaledonie@gmail.com">maleva.ncaledonie@gmail.com</a>	85 61 09
Association	Mocamana	Clarque Anderson			<a href="mailto:mocamana@lagoon.nc">mocamana@lagoon.nc</a>	
Association	Noé Conservation	Moquet Hélène			<a href="mailto:hmoquet@noeconservation.org">hmoquet@noeconservation.org</a>	
Association	Opération Cétacés	Garrigue Claire	Présidente	Nouméa	<a href="mailto:op.cetaces@offratel.nc">op.cetaces@offratel.nc</a>	24 16 34
Association	Pala Dalik	Job Sandrine			<a href="mailto:paladalik@yahoo.fr">paladalik@yahoo.fr</a>	77 50 33
Association	Patrimoine et histoire de Voh	Loquet Jacques	président	Voh	<a href="mailto:ecomusee.cafe@gmail.com">ecomusee.cafe@gmail.com</a>	47 37 36
Association	Scal Air				-	
Association	Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO)	Cugny Fabrice	Directeur	Nouméa	<a href="mailto:directeur@sco.asso.nc">directeur@sco.asso.nc</a>	23 33 42

Association	Société Mycologique de NC				-	
Association	Symbiose	Julié Nina	Présidente		<a href="mailto:presidente@symbiose-nc.com">presidente@symbiose-nc.com</a>	81 90 35
Association	Synergie	Duplessix Estelle	Chargée de communication	Nouméa	<a href="mailto:contact@synergie.nc">contact@synergie.nc</a>	24 23 68
Association	UFC Que choisir				<a href="mailto:nouvellecaledonie@ufc-guechoisir.org">nouvellecaledonie@ufc-guechoisir.org</a>	
Association	Waco me Wela	Hébert Olivier		Lifou	<a href="mailto:olish@melimala.nc">olish@melimala.nc</a>	
Association	WeEretem (gohapin)			Poya	-	
Association	WWF	Geraux Hubert	Directeur		<a href="mailto:hgeraux@wwf.nc">hgeraux@wwf.nc</a> <a href="mailto:hbucco@wwf.nc">hbucco@wwf.nc</a>	27 50 25
Autre (agence publique)	ADCK - Centre culturel Tjibaou	Tjibaou Emmanuel	Directeur	Nouméa	<a href="mailto:adck@adck.nc">adck@adck.nc</a>	
Autre (agence publique)	ADEME	Fabre Camille	Délégué	Nouméa	<a href="mailto:camille.fabre@ademe.fr">camille.fabre@ademe.fr</a>	
Autre (agence publique)	Agence Sanitaire et Sociale	Rouchon Bernard			-	
Autre (éco-organisme)	Trecodec	Champagnac Angèle	Chargée de communication	Nouméa	<a href="mailto:trecodec.ges@gmail.com">trecodec.ges@gmail.com</a>	28 88 28
Autre (GIP)	Centre de Documentation Pédagogique (CdP)	Lucien Christian	Directeur	Nouméa	<a href="mailto:clucien@cdp.nc">clucien@cdp.nc</a>	
Autre (GIP)	CNRT	Robineau Bernard	Directeur	Nouméa	<a href="mailto:bernard.robineau@cnrt.nc">bernard.robineau@cnrt.nc</a>	
Autre (GIP)	Conservatoire des Espaces Naturels	Baillon Nathalie	Directrice	Koné	<a href="mailto:dircen@cen.nc">dircen@cen.nc</a>	
Autre (SEM)	SEM MtDore - Maison pédagogique de l'environnement	Bearune Edmond			<a href="mailto:edmond.bearune@montdore-environnement.nc">edmond.bearune@montdore-environnement.nc</a>	43 33 44
Autre (syndicat mixte)	Aquarium des lagons	Farman Richard	Directeur	Nouméa	<a href="mailto:richard.farman@aquarium.nc">richard.farman@aquarium.nc</a>	26 27 31
Autre (Syndicat mixte)	Parc des Grandes Fougères (syndicat mixte)	Geoffroy Jérôme	Directeur	Farino	<a href="mailto:grandes-fougères@lagoon.nc">grandes-fougères@lagoon.nc</a>	44 72 00
Chambre consulaire	Chambre d'Agriculture				-	
Chambre consulaire	Chambre de Commerce et d'Industrie	Ladiesse Matthieu	Chargé de mission DD	Nouméa	-	
Chambre consulaire	Chambre des métiers et de l'artisanat				-	
Collectivité	Agence des Aires Marines Protégées	Gardes Lionel	Directeur	Nouméa	<a href="mailto:lionel.gardes@aires-marines.fr">lionel.gardes@aires-marines.fr</a>	23 17 03
Collectivité	Direction de l'Action Sanitaire et Sociale (DASS)	Thiria Julien			-	
Collectivité	Parc zoologique et forestier	Lorenzo Almudena	Directrice	Nouméa	<a href="mailto:almudena.lorenzo@province-sud.nc">almudena.lorenzo@province-sud.nc</a>	27 89 59
Collectivité	Province des Iles (service Environnement)	Kakué Georges		Lifou	-	
Collectivité	Province Nord - DEFIJ	Ankaouiwa Victor		Koné	-	
Collectivité	Province Sud - Direction de l'environnement	Wilson Suzelle	Chargée de communication	Nouméa	<a href="mailto:denv.contact@province-sud.nc">denv.contact@province-sud.nc</a>	
Institut recherche	IAC	Lhuillier Laurent	Directeur		<a href="mailto:lhuillier@iac.nc">lhuillier@iac.nc</a>	
Institut recherche	IFREMER				-	
Institut recherche	IRD	Vilayleck Mina	responsable communication		<a href="mailto:mina.vilayleck@ird.fr">mina.vilayleck@ird.fr</a>	26 07 99
Institut recherche	UNC				-	
Privé	Animasciences	Ablain-Barrière Frédérique	Médiatrice scientifique		<a href="mailto:animasciences@telenet.nc">animasciences@telenet.nc</a>	43 04 28
Privé	Babou Côté Océan	Baboulene Thierry	Directeur	Hienghène	<a href="mailto:info@babou-plongee.com">info@babou-plongee.com</a>	42 83 59

Privé	Calédonienne des Eaux	Moutouh Fabienne	responsable communication	Nouméa	<a href="mailto:fabienne.moutouh@cde.nc">fabienne.moutouh@cde.nc</a>	41 37 51
Privé	Editions du marque-page (Curieux de nature)	Ramel Florence			<a href="mailto:floenceramel@lagoon.nc">floenceramel@lagoon.nc</a>	
Privé	Etablissements Métallurgiques Calédoniens (EMC)	Bouleau Marine			<a href="mailto:m.bouleau@emc.nc">m.bouleau@emc.nc</a>	
Privé	KNS	Chenu Aurélie			<a href="mailto:AChenu@koniambonickel.nc">AChenu@koniambonickel.nc</a>	
Privé	Maison du Lagon				<a href="mailto:santnc@yahoo.fr">santnc@yahoo.fr</a>	
Privé	SLN				-	
Privé	Vale NC	McCoy Stephan	Botaniste (en charge pépinière)		-	

Contacts partenaires financiers (outil à compléter) :

Structure/établissement	Type de projets soutenus	Site internet	Nom contact	Fonction	Commune	Mail	Tél
Province Sud - Direction de l'environnement						<a href="mailto:denv.contact@province-sud.nc">denv.contact@province-sud.nc</a>	
Province Nord - DEFIJ						-	
Chambre de Commerce et d'Industrie		<a href="http://www.cci.nc/">http://www.cci.nc/</a>	Masse Laure	Conseillère Environnement		-	
Chambre de Commerce et d'Industrie			Ladiesse Matthieu	Conseiller Technique Développement Durable.	Nouméa	<a href="mailto:m.ladiesse@cci.nc">m.ladiesse@cci.nc</a>	24 31 15
ADEME			Fabre Camille	Délégué	Nouméa	<a href="mailto:camille.fabre@ademe.fr">camille.fabre@ademe.fr</a>	
CNRT			Robineau Bernard	Directeur	Nouméa	<a href="mailto:bernard.robineau@cnrt.nc">bernard.robineau@cnrt.nc</a>	
Agence Française de Développement		<a href="http://www.afd.fr">www.afd.fr</a>	Supera Luc	Directeur de l'antenne régionale	Nouméa	<a href="mailto:afdnoumea@groupe-afd.org">afdnoumea@groupe-afd.org</a>	24 26 00
Fondation Nicolas Hulot						-	
Nickels de l'Initiative (SLN)						-	
CPS						-	
Etat (DAFE)			Fort Christine			<a href="mailto:christine.fort@dafe.nc">christine.fort@dafe.nc</a>	
Fondation de France						-	
XSTRATA						-	
VALE	Mangrove	<a href="http://www.vale.nc/fondation-vale">http://www.vale.nc/fondation-vale</a>	Nguyen Jean Michel	Directeur des relations intracommunautaires	Noumea	-	23.50.00

## Annexe 4 : un écolabel calédonien

Pour impulser une dynamique en matière de Développement Durable dans les établissements scolaires, il semble important de structurer et de valoriser les efforts faits par l'ensemble des personnels et des élèves au sein des établissements. La création d'un éco-label Calédonien « Etablissement en Démarche de Développement Durable (E3D) » est un moyen pertinent de valorisation et de motivation pour inciter les actions. Cet éco-label est basé sur les labels déjà existants en Métropole, mais il est également adapté aux spécificités calédoniennes.

Ainsi, l'objectif de ce label Calédonien est de créer un engagement collectif des membres de la communauté éducative et des élèves d'un établissement scolaire et de pérenniser les actions entreprises. Les différents critères proposés dans cette labellisation peuvent également servir de guide pour la mise en place des actions EDD.

N.B. : l'ensemble des critères n'est nullement exhaustif et **peut évoluer dans le cadre du comité académique EDD.**

Ce système de labellisation permet d'encourager une implication progressive et graduelle des établissements, aussi **deux étapes de labellisations** sont proposées:

### - **le label E3D** « Etablissement en démarche de Développement Durable »

La première étape pour entrer en démarche de développement durable consiste à inscrire la démarche EDD de l'établissement dans le **projet d'établissement** et à mettre en place un **comité EDD dans l'établissement.**

Les actions à mener pour l'obtention de ce label E3D sont indispensables à l'institution d'une dynamique EDD, d'ailleurs elles sont très souvent déjà menées dans les établissements. Il n'est donc pas difficile d'obtenir ce label E3D, pour peu que l'établissement se lance dans cette démarche.

La délivrance du label E3D est conditionnée par l'obtention de TOUS les critères indiqués dans le tableau ci-dessous.

### - **le label « éco-établissement »**

Ce label concerne les établissements plus en avance dans la démarche EDD. Les actions à valider portent sur 3 axes :

- Actions de gestion et de communication mises en place dans l'établissement
- Pédagogie
- Ecocitoyenneté

Pour permettre une avancée progressive dans la dynamique EDD des établissements, ce label « Eco-établissement » se décline en 3 niveaux :

Label Eco-établissement – Niveau 1	Tout établissement déjà en démarche de développement durable ou qui en prend l'initiative, L'établissement <b>valide 3</b> compétences dans chacun des 3 axes.
Label Eco-établissement – Niveau 2	Tout établissement déjà en démarche de développement durable ou qui en prend l'initiative, L'établissement <b>valide 5</b> compétences des 3 axes.
Label Eco-établissement – Niveau 3	Tout établissement déjà en démarche de développement durable ou qui en prend l'initiative, L'établissement <b>valide 7</b> compétences des 3 axes.

La labellisation doit être demandée par l'établissement auprès de la mission « Education au Développement Durable » du Vice Rectorat ([edd@ac-noumea.nc](mailto:edd@ac-noumea.nc)). Une visite de l'établissement sera alors programmée et la labellisation sera décernée par le comité académique EDD.

Le projet prévoit la possibilité d'octroyer une bourse pour accompagner la labellisation d'un établissement. Ainsi, l'établissement pourrait recevoir la somme de 100 000 FCFP si il valide les compétences du label E3D ; et une somme de 50 000 FCFP serait allouée pour chaque niveau du label « éco-établissement » acquis. Ces sommes ne sont délivrées qu'une fois au moment de la labellisation et ne sont pas reconduites les années suivantes.

L'obtention de ces éco-labels est destinée à encourager les établissements à s'investir dans une démarche EDD, à les récompenser et à permettre leur mise en relation dans un réseau calédonien d'éco-établissements. Ce réseau permettra la mise en commun des idées et des pratiques, favorisant l'émergence d'une politique éducative commune au Développement Durable Calédonien.

## Annexe 4 : un écolabel calédonien



### **Axe 1 : Gestion éco-responsable et communication**

ACTION MISE EN PLACE	✓
La démarche EDD est inscrite dans le projet d'établissement	
L'établissement possède 1 personne référente EDD	
L'établissement possède 1 comité EDD (groupe de travail) dans l'établissement (2 à 3 réunions annuelles).	
Mise à l'ordre du jour du CA, au moins une fois dans l'année, de la politique de l'établissement dans le domaine du DD.	
Il est prévu dans l'année un temps d'information de la politique E3D des personnels de l'établissement	
Communication dans l'établissement autour des actions EDD menées (site internet, affichage,...)	
Il est établi un plan des poubelles extérieures de l'établissement	
Communication du secrétariat par courriels (sauf établissements isolés)	

### **Axe 2 : Pédagogie (élèves et personnels)**

Eco-diagnostic à faire (en partie) par les élèves (joindre fiche méthode !)	
Implication de l'ensemble des élèves dans le nettoyage de l'établissement.	
Sensibilisation (dans les classes, affichages,...) au quotidien sur l'EDD	
Chasse au gaspillage électrique (gestes simples) : Ouvrir les fenêtres et enlever les pulls lorsqu'on a chaud, ne pas laisser allumé en sortant de la classe, Etiquetage dans les salles avec les auto-collants logo du VR (existent déjà), rappelant les éco gestes.	
Éco-délégués (de la classe ? du collège ? membres du comité EDD)	
Créer un panneau visible affichant les objectifs et les résultats des actions en cours (échelle du collège).	

### **Axe 3 : Ecocitoyenneté**

Aider les élèves en difficulté : tutorat, actions de soutien, études dirigées, salle de travail entre élèves	
Actions en faveur de la santé (problèmes de poids, substances addictives, problèmes de jeunes ?)	

## Annexe 4 : un écolabel calédonien

# LABEL ECO-ETABLISSEMENT

### Axe 1 : Gestion éco-responsable et communication

Il est prévu un temps de coordination entre professeurs de chaque niveau pour rendre les apprentissages EDD cohérents.	
L'établissement suit un Stage établissement EDD au PAF (ou remise à niveau tous les 5 ans)	
L'établissement possède un atelier scientifique EDD,	
L'établissement possède un une classe à projet EDD,	
Mentions « Etablissement éco-responsable » (+ logo) sur les Tee-shirts	
Le tri des déchets est mis en place dans l'établissement	
Recyclage des cartouches d'encre	
Gestion des déchets de biomasse (compostage, lien avec éleveurs,...)	
Récupération de l'eau de pluie (pour l'arrosage + WC internat, ou autres...)	
Traitement des déchets dangereux	
Gestion éco-responsable du papier par l'administration et les enseignants	
Utilisation de produits d'entretien écologiques	
Fournitures papeterie "eco responsables" pour l'établissement	
Eviter le suremballage lors des achats	
Utilisation d'énergies renouvelables : Chauffe eau solaires, panneaux solaires, éoliennes,...	
Adhérer à la charte éco-chantier (CCI) lors de travaux	
Evaluation/recyclage des déchets en LP concernant les filières BTP	
Utilisation d'appareils économes (ampoules*, néons, appareils de cantine, multiprises à interrupteur, salle informatique logiciel d'extinction des ordinateurs ou minuteur, des climatiseurs...)	
Actions favorisant la mobilité des acteurs à moindre coût carbone (co-voiturage, déplacement à bicyclette, ...)	
Kit de fournitures scolaires économiques et écologiques (dans la mesure du possible, voir les APE)	
robinets pour économiser l'eau (poussoir ou à coude)	
L'établissement possède les équipements nécessaires aux élèves handicapés	
L'établissement possède un parking à vélo	
L'établissement adopte une politique « sans tags » (citoyenneté)	
L'établissement développe et entretient les espaces verts	
Proposer des produits issus de cultures locales dont la production est respectueuse de l'environnement à la cantine	

## Axe 2 : Pédagogie (élèves et personnels)

Présence d'un panneau d'affichage « actions EDD » en salle des professeurs	
Présence d'un panneau avec tous les objectifs élèves (exemple : ramasser les déchets, venir à pied ou à vélo, fermer les robinets, éteindre les lumières, protéger les oiseaux et les insectes, m'assurer du bien-être de mes camarades....)	
Présence en temps hors classe de « brigades élèves » pour différents domaines (recyclage, propreté et tags, solidarité entre élèves, gestion de l'énergie,...)	
Tri des déchets dans les classes	
Dispositifs de recyclage en démonstration : toilettes sèches, compostage, fermenteurs (si sécurisé) ...	
Expérimenter l'usage des énergies renouvelables (ex. en technologie)	
Informers les élèves sur les filières locales (déchets, agriculture, énergie, eau, ...)	
Journée éco-citoyenne (sans déchets, sans papier, sans électricité ou autre) , avec intervenants, ou participation à la semaine du DD (si mis en place dans l'académie), ou organisation d'une semaine éco-citoyenne	
Présence d'affiches sur la gestion de l'eau (le trajet de l'eau jusqu'aux robinets + traitement ensuite)	
Bilan de la consommation de l'eau de l'établissement + communication sur le sujet	
Dessins sur les bouches d'égout pour indiquer qu'on pollue la mer en y déversant des déchets et produits chimiques	
Réaliser le portrait (ou la signature) de tous les élèves de l'établissement sur un mur (solidarité)	
Suivi de la biodiversité de l'établissement (herbier, inventaire, autre ...)	
Présence d'un jardin, ou d'un potager mené par des élèves	
Proposer des produits issus d'une agriculture locale à la cantine et en informer les élèves	
Actions visant à augmenter la biodiversité au sein de l'établissement en fonction du milieu avoisinant (plantes endémiques ornementales, forêt sèche, jardin de papillons, ...)	
Actions EDD lors du cross ou de la semaine APPN	
Présence de sac poubelle lors de sorties (ex : sport ou sortie nature)	
Collaboration sur l'EDD à l'international avec Vanuatu, Australie, NZ, Wallis et Futuna, CPS... ou jumelage	

### Axe 3 : Ecocitoyenneté :

Présence d'une page « actions éco-citoyennes » dans le carnet de correspondance, à remplir lors d'une « bonne action », avec une éventuelle récompense en fin d'année	
Avoir des élèves médiateurs pour aider à résoudre les conflits Collecte des piles (Trecodec),	
Recyclage des canettes aluminium (EMC),	
Récupération des bouchons plastiques (Bouchons du Cœur)	
Recyclage du papier (feuilles , briquettes ou cédé à un organisme de recyclage)	
Participer à une action de plantation de végétation,	
Participer aux actions de ramassage des déchets des quartiers (ex : ASSNC)	
Récupération de vêtements (ou jouets ou lunettes ou nourriture) pour une œuvre,	
Fabrication et dons d'objets (jouets, meubles,...) à partir d'objets recyclés	
Don de sang dans lycées (ou dans les collèges pour le personnel)	
Participations à des manifestations de solidarité (ex : course d'Action contre la faim),	
Mise en place d'un SEL (=Système d'Echange Local) de services, de matériel, de denrées alimentaires, avec un système de points Eco-citoyens → peut être organisé à l'échelle d'un bassin	
Activités EDD en internat	
Personnel encadrant (surveillants, personnels de cantine, surveillants d'internat) impliqués dans les actions EDD	
Aide aux personnes âgées, aux handicapées, aux malades et aux personnes en difficulté	
Participation à des actions solidaires : journée de la femme, des enfants, pièce de 100 f,..	
Aide aux associations	

## Annexe 5 : un comité EDD d'établissement

Document adapté de l'académie de Clermont-Ferrand (Groupe EDDACLER juillet 2012)

# **Le Comité Etablissement d'Education au Développement Durable (CEEDD)**

## **ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EN DEMARCHE E3D ET DE LABELLISATION ACADEMIQUE**

**Le Développement Durable peut se traduire aujourd'hui par le concept :  
"penser globalement, agir localement".**

**C'est un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.**

Son succès repose sur le partenariat et la coopération entre acteurs appartenant à des mondes variés (entreprises, administrations, commerces, syndicats, associations, éducation, ...), intervenant dans des domaines divers (énergie, transports, déchets, eau, air, milieux naturels, social, économique, ...), et agissant à des échelles différentes.

Un tel projet relève autant d'engagements collectifs que d'une responsabilité individuelle.

**C'est pourquoi l'établissement scolaire devient un lieu privilégié en termes d'action et de formation l'éducation au développement durable.**

## Annexe 5 : un comité EDD d'établissement

### **Fiche 1 : Consultation et définition des enjeux locaux de l'établissement**

#### **Les Acteurs**

**Toute la communauté scolaire** doit prendre part à la réflexion sur les enjeux locaux qui relèvent du DD (adultes enseignants et non-enseignants, parents d'élèves, mais surtout les jeunes), à l'image des préconisations du grand débat sur l'école calédonienne dont la copie a été rendue depuis peu. Ainsi une réelle dynamique doit être insufflée par une communication efficace.

Au final, c'est le **comité de pilotage EDD**, présidé par le chef d'établissement, qui recensera les acteurs. Ce comité mettra en place des plans d'action, répondant aux problématiques sociales et environnementales, à l'échelle locale.

#### **Les modalités : quelques pistes**

**Il n'existe pas de norme ou de modèle applicable par tous les établissements.** Les enjeux locaux à prendre en compte dans le projet d'établissement et les plans d'action vont différer d'un établissement à l'autre, selon l'âge des jeunes, la localisation du site, sa taille et les moyens dont il dispose, et ses composantes culturelles... Il nous semble malgré tout que la première étape nécessaire pour encadrer et fédérer les acteurs consiste à **inscrire un axe EDD dans le projet d'établissement**. Dès lors l'établissement se situe en « **Démarche de Développement Durable** » (E3D).

Par ailleurs, l'EDD procède d'une **démarche transversale**, qui met en cohérence des objectifs environnementaux, sociaux, économiques, culturels. C'est pourquoi les enjeux pourraient être regroupés de **manière thématique**, couplés avec des actions, à même de répondre à ces enjeux : par exemple, les transports, les consommations d'énergie et d'eau, la solidarité avec les familles, d'où le choix de valoriser les modes de transports « propres » (parc à vélos...), un meilleur recyclage grâce au tri sélectif (papier, déchets verts), des économies (eau, papier, énergie) et récupérations, une restauration à base de produits locaux.

Ces enjeux locaux peuvent avoir une **résonance avec les enjeux plus globaux** (en particulier cohérence avec les enjeux locaux et planétaires), qui s'imposent à tous à l'échelle de la planète: lutte contre les changements climatiques, protection des ressources non renouvelables, renouveau des liens avec la nature et la biodiversité, lutte contre les inégalités et contre toutes les formes de discrimination, droits des enfants, solidarité avec les populations démunies dans le monde. Ces enjeux sont encore plus cruciaux dans le pacifique avec la montée des eaux, et la richesse exceptionnelle de la biodiversité en Nouvelle-Calédonie.

De par la définition de ces enjeux locaux pour le DD, l'établissement scolaire peut dès lors être **soutenu dans son action par la province/gouvernement/Etats du Pacifique sud (SPC)** et devenir **labellisé** par le VR/les provinces/le gouvernement/la région pacifique (Océania 21).

Une **mise en relation des actions du projet EDD** directe avec les programmes **scolaire** d'EDD doit être envisagée dès que possible (par exemple : le bilan énergétique de l'établissement pourra être analysé au collège, en lycée, où les ressources énergétiques sont abordées dans les programmes de sciences, les principes d'un « Agenda vert \* » - démocratie participative, responsabilité individuelle et collective, solidarité avec les générations actuelles et futures...- seront commentés en éducation civique,.... Les points d'ancrage sont nombreux mais doivent être impulsés par un **travail en équipe**.

Le comité de pilotage devra trouver les solutions, en terme de stratégie et de moyens (horaires, lieu d'échanges et de communications, formation) pour fédérer ce **travail en équipe pluridisciplinaire** afin de rendre les actions cohérentes et durables, malgré les renouvellements fréquents de personnels, surtout dans les établissements de brousse.

*\*Remarque :*

*L'expression « Agenda vert » s'inspire de « l'Agenda 21 » qui est comme l'indique son nom, un plan d'action pour le XXIème siècle, adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992. L' « Agenda vert » correspond au plan d'action de l'axe Développement Durable d'un établissement scolaire en démarche E3D.*

## Annexe 5 : un comité EDD d'établissement

### Fiche 2 : le comité de pilotage

**Il est essentiel**, à toutes les étapes du projet E3D/labellisation. Il doit :

- Etablir le diagnostic de l'établissement à partir des trois piliers du DD
- Définir et suivre les actions à mener.
- Etablir un calendrier (dans l' « Agenda vert »)
- Assurer la communication et la valorisation des actions
- Etre le relais entre l'intérieur de l'établissement et les partenaires extérieurs
- Evaluer les actions
- Articuler E3D et EDD au sein du lycée

#### Composition

Il revient à l'appréciation de chaque établissement de constituer un comité de pilotage plus ou moins large et plus ou moins ouvert sur l'extérieur en fonction des réalités humaines du terrain (affinités, implication antérieure d'enseignants ou de parents dans la vie scolaire et parascolaire, enjeux locaux...).

On peut néanmoins retenir quelques critères pour le choix des membres :

- **Stabilité/Visibilité** : Personnes stables dans l'établissement et motivées par le projet. Nécessité d'avoir des moyens en termes d'HSA pour le référent EDD, et d'HSE pour que les projets soient durables. Les membres doivent être identifiés par l'ensemble de la communauté éducative, des élèves et des partenaires extérieurs.
- **Pluralité** : Intégrer si possible des personnes venant de toutes les parties prenantes : élèves, Comité de Vie Lycéenne (CVL), éco-délégués, vie scolaire, direction et gestionnaire, personnels de service, enseignants, Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), personnel de santé...Il est important que le gestionnaire ou le comptable de l'établissement soit présent dans le comité de pilotage ou qu'il apporte son soutien explicite.
- **Représentativité** : Il doit refléter des particularités de l'établissement et du contexte local (enseignement général, technologique, professionnel, enseignement agricole, technique, tertiaire, industriel, etc.)

#### Fonctionnement

- Un ou des animateurs coordonnent le comité de pilotage
- Travail en commission (déchets, énergie...)
- Réunions périodiques fixées à l'avance (choisir en début d'année un créneau fixe pour tous, quitte à aménager un moment sur les emplois du temps, particulièrement pour les élèves et les enseignants)
- Travail en lien avec le groupe EDD académique (espace EDD sur le site de l'établissement et sur ac-noumea.nc)

#### Outils et suivi du travail

Calendrier / Compte-rendu écrits des réunions plénières et des commissions / Feuilles de route pour suivre l'avancée des actions / Brigades d'éco-élèves / Répertoire des adresses email, des contacts avec les partenaires, des ressources en ligne / Moyens de communication et de diffusion de l'information.

## Annexe 5 : un comité EDD d'établissement

### Fiche 3 : le diagnostic

#### Qui ?

Le diagnostic intervient au sein des **groupes de travail missionnés par le comité de pilotage**. Chaque groupe prend en charge l'un des thèmes retenus pour l'« Agenda vert ». En fonction des moyens humains disponibles et de la taille de l'établissement, le nombre de groupes est variable (cinq à dix groupes). Il peut éventuellement s'appuyer sur un audit énergétique.

#### Quand ?

Après les premières consultations et une fois les groupes de travail constitués, pour préparer la rédaction du plan d'actions. Il se poursuit ensuite avec la collecte de nouvelles données, dans le cadre de certaines actions.

#### Quel contenu ?

Le diagnostic est établi pour chaque thème. Il consiste en :

- **Un bilan sur la situation de l'établissement (recensement comme préconisé avec le grand débat):**

Quels sont les points forts et les points faibles de l'établissement ?

De quel patrimoine culturel, technique ou naturel l'établissement dispose-t-il ?

Quelles actions déjà en œuvre correspondent à une démarche de développement durable ?

Quelle est la position des acteurs de l'établissement vis à vis de la démarche ?

Quelles sont les ressources offertes par le contexte local (collectivités, associations) ?

- **La proposition de trois à dix actions par thème.**  
Dans l'hypothèse où cinq groupes de travaux ont été formés, cela donne trente à trente-deux fiches actions. Le comité de pilotage sélectionne ensuite les actions qui peuvent être menées dans l'immédiat (en fonction, par exemple, des moyens disponibles) et celles qui attendront un lancement ultérieur.
- **La mise en œuvre de certaines actions qui peuvent avoir pour elle-même une visée diagnostique** (par exemple, faire étudier par les élèves la consommation d'énergie des bâtiments). Dans le cadre de ce type d'actions, Le diagnostic peut donc se poursuivre après la mise en place du plan d'actions et déboucher sur de nouvelles propositions d'action. (principe d'amélioration continue)

## Quels outils?

Différents types de pratiques peuvent être envisagées :

Liste de diffusion, enquêtes (ex: sur les moyens de transports qui sont utilisés pour se rendre au lycée) ou des observations (ex : sur la biodiversité observable dans le lycée ou dans sa proximité), recherches documentaires.

Les documents ci-dessus peuvent être mis en ligne sur un espace d'échange numérique accessible à tous les membres du comité (espace institutionnel : Environnement Numérique de Travail (ENT), licence gratuite : wiki, Google space, blog...) Communication régulière (site internet de l'établissement, journal du lycée...)

À chaque lancement d'un nouveau thème, les actions proposées ont souvent une **visée diagnostique** et participent au fil du temps à une meilleure connaissance du fonctionnement de l'établissement.

## Annexe 5 : un comité EDD d'établissement

### **Fiche 4 : Mise en place d'un programme d'actions par le groupe de pilotage**

#### **Acteurs**

##### **Comité de pilotage + les rapporteurs de groupes thématiques désignés auparavant.**

Le rôle du groupe de pilotage est de :

- Créer des indicateurs d'objectifs et de résultats
- Déterminer des critères d'évaluation de l'action mise en place,
- Rechercher des partenaires à la réalisation des actions,
- Rédiger une charte des engagements

##### **Il est important de rédiger une trace écrite qui propose un plan d'actions à mener et de répartir les tâches et les responsabilités entre les différents acteurs.**

Le plan d'actions s'écrit sous la responsabilité du groupe de pilotage. Ce travail d'écriture permet:

- de choisir les actions prioritaires à mettre en œuvre,
- de sélectionner des indicateurs d'objectifs et de résultats,
- d'établir un calendrier des actions à mener et de définir leur durée,
- de préciser le rôle des partenaires associés au projet.

#### **Outils pour y parvenir**

En s'appuyant sur les comptes rendus et la synthèse du diagnostic, il est important de se donner plusieurs types d'actions :

- **Actions à effet immédiat**, permettant de s'engager rapidement, pour ne pas trop démobiliser les acteurs.
- **Actions à effet à moyen terme**, car nécessitant des études ou des discussions plus approfondies.
- **Actions de long terme** car aménagement lourd (ex changement de système de chauffage...)

#### **Partenaires possibles : cf tableau en annexe 2**

## Annexe 5 : un comité EDD d'établissement

### Fiche 5 : Suivi et évaluation des actions au sein de la démarche

#### Pourquoi évaluer ?

Au sein d'un établissement, la démarche de développement durable doit mobiliser l'ensemble des acteurs de l'établissement **sur la durée**, sans conduire à l'essoufflement. Pour éviter cet écueil, les membres du comité de pilotage de l'E3D **se concertent régulièrement** afin d'apprécier :

- d'une part, **la pertinence, la qualité, l'efficacité et l'efficience des actions conduites** ;
- d'autre part, **la qualité de la démarche globale** qui présente le plus d'intérêt et qui est la dimension la plus difficile à appréhender en matière d'éducation.

L'évaluation suit ainsi les objectifs suivants :

- **visualiser** le profil de l'établissement, la cohérence ou le manque de cohérence des actions conduites dans l'établissement, aider à piloter la démarche de l'établissement en facilitant les choix de politique d'établissement en matière d'EDD
- **communiquer** auprès des acteurs de la communauté scolaire sur la démarche conduite dans l'établissement.

#### Comment évaluer ?

Cette **évaluation globale** est une **évaluation interne** conduite par les membres du Comité de Pilotage. Elle est réalisée à travers un échange entre les différents acteurs de l'établissement. Pour cela, le Comité de pilotage pourra s'appuyer principalement sur les critères spécifiés pour l'écolabel calédonien ainsi que sur la comparaison des trois types d'indicateurs :

- **des indicateurs d'état** qui ont permis la réalisation du diagnostic et la définition de la situation initiale,
  - **des indicateurs d'objectifs** qui ont permis de se fixer des résultats attendus lors de la définition des axes,
  - **des indicateurs de suivi** qui permettent de déterminer les résultats réellement obtenus.
- en cas « d'écart » entre ces deux derniers indicateurs, une rétroaction sera envisagée pour atteindre l'objectif qu'on s'était fixé.

#### *Des questions à se poser ...*

*... dans le cadre de l'évaluation des actions :*

Y-a-t-il un écart significatif entre les différents indicateurs ? Les données ont-elles été facilement accessibles ?

Les actions choisies sont-elles adaptées pour répondre aux objectifs ?

Les actions menées s'inscrivent-elles dans une démarche durable et reconductible ?

Les acteurs de l'établissement ont-ils été suffisamment mobilisés pour contribuer à la réussite de l'action ? La répartition des tâches a-t-elle été clairement établie ?  
La durée et le calendrier des actions étaient-ils cohérents et réalistes ? Quelles rétroactions peut-on envisager ?

*... dans le cadre de l'évaluation de la démarche :*

Les 3 piliers (socioculturel, environnemental, économique) ont-ils été pris en compte ?

La démarche permet-elle de prendre en compte un changement d'échelle (temps et/ou espace) ?

L'ensemble des acteurs de l'établissement a-t-il été mobilisé ?

Y-a-t-il eu la mise en place d'un partenariat garantissant la pluralité des points de vue ? La démarche a-t-elle permis une approche interdisciplinaire encore soulignée par le rapport Thélot ?

Y-a-t-il eu une éducation à la complexité (approche systémique) ? Y-a-t-il eu une éducation au choix ?

Y-a-t-il eu une éducation aux risques ?

La démarche a-t-elle permis de développer de nouvelles connaissances ? De nouveaux questionnements ? La démarche a-t-elle suscité de nouveaux comportements ?

Les acteurs éprouvent-ils du plaisir et/ou de l'intérêt à participer ?

La démarche a-t-elle favorisée le développement de l'esprit critique, de l'initiative, de l'autonomie, de la coopération ?